

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



ÉDITO

C'est avec plaisir que je vous adresse le rapport d'activités de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau pour l'année 2022.

En parcourant les pages de ce rapport, vous constaterez que cette année a été riche en actions dans tous nos domaines de compétence. Les élus communautaires sont plus que jamais déterminés à relever les défis qui se présentent à nous, tout en ayant conscience du contexte économique et financier de plus en plus complexe. Nous restons néanmoins résolus à mener à bien les projets structurants pour notre territoire, qui englobe 26 communes aux multiples facettes.

Ces nombreux projets sont aussi le fruit d'un engagement sans faille de tous les agents de notre agglomération qui assurent la continuité du service à nos habitants avec dévouement et professionnalisme. Leur engagement indéfectible est un pilier essentiel pour maintenir notre agglomération en mouvement.

Ce rapport d'activités ne se limite pas à être une simple rétrospective de l'année écoulée. Il incarne également nos engagements envers vous, concitoyens. Il reflète la vision collective que nous partageons pour l'avenir de notre territoire et les projets que nous souhaitons mener à bien pour améliorer la qualité de vie de chacun d'entre vous.

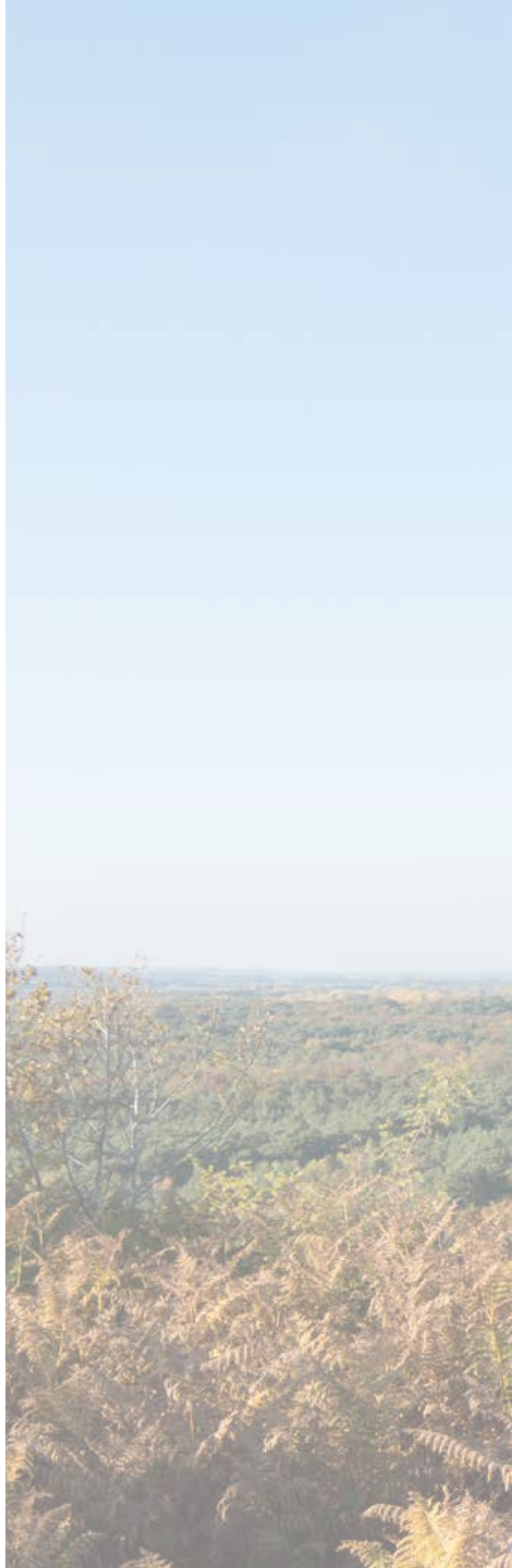
Je vous invite donc à parcourir ces pages qui décrivent le travail accompli en 2022 par nos différentes directions et services. Vous y découvrirez les actions menées dans le cadre de notre projet de territoire, qui englobe le développement économique et touristique, l'urbanisme, l'habitat, les mobilités, la politique de la ville, l'environnement, le cadre de vie, le sport, l'enfance et la jeunesse.

En ces temps de défis persistants, je souhaite vous assurer que nous demeurons résolus à faire en sorte que le Pays de Fontainebleau reste un lieu où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir.

Je vous souhaite une lecture enrichissante de ce rapport d'activités.

Avec toute ma considération,

Le Président
Pascal GOUHOURY



SOMMAIRE

La Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau 2022 en images, l'agglo en chiffres, les compétences, les élus communautaires, le service des assemblées, l'organigramme fonctionnel	pages 2 - 15
Les services supports Les finances, la recherche de financements, les affaires juridiques, l'administration générale, la commande publique	pages 16 - 31
Le développement économique et touristique Le développement économique, le soutien à l'emploi et l'insertion des jeunes le développement touristique	pages 32 - 43
L'urbanisme Les Plans Locaux d'Urbanisme, accompagnement de projets d'aménagement, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le Projet d'Aménagement et Développement Durable, les Sites Patrimoniaux Remarquables, le Règlement Local de Publicité Intercommunal	pages 44 - 56
L'habitat Le Programme Local de l'Habitat, les dispositifs d'amélioration de l'habitat, la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), accueil des gens du voyage, le service logement, la SEM du Pays de Fontainebleau	
Mobilités Les réseaux de bus, participation financière aux titres de transport, accessibilité aux arrêts de bus, la politique cyclable, les parcs de stationnement, l'offre ferroviaire	
L'environnement, le cadre de vie Le Plan Climat Air Energie Territorial, les chantiers et instructions de permis, l'eau et l'assainissement, le déploiement de la fibre, la collecte et le traitement des déchets ménagers	pages 57 - 67
Le sport Les équipements sportifs, la vie associative, les jeux olympiques 2024	pages 68 - 72
La petite-enfance, enfance, jeunesse Les Relais Petite Enfance, l'enfance - jeunesse, la Convention Territoriale Globale (CTG)	pages 73 - 79



Balade thermique



Visite cuisine centrale



Réunion publique PLUi



Balade paysagère



Travaux assainissement

Forêt POU Belle



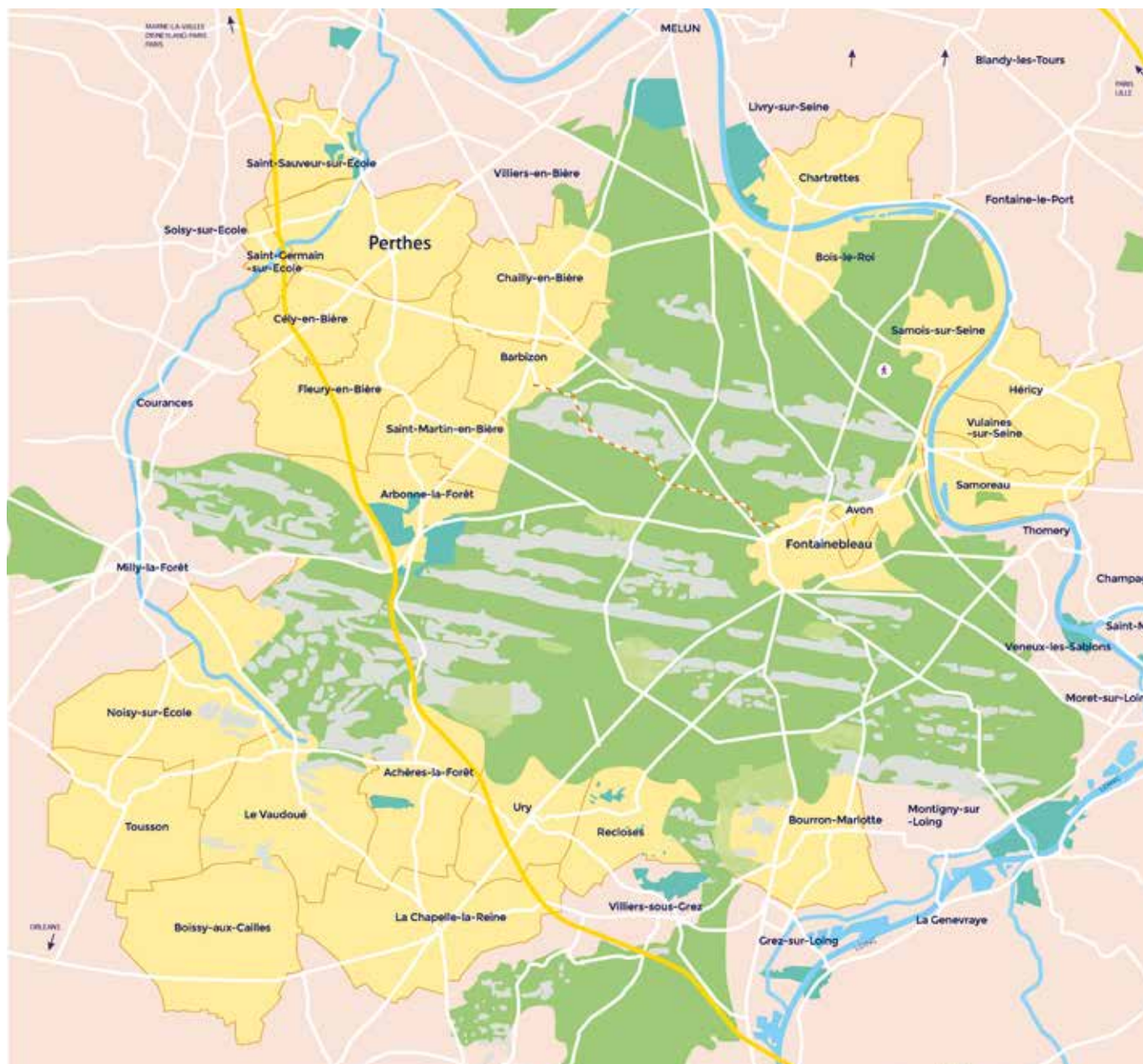
Label EQUURES - Grand Parquet

Printemps des sports équestres



Meeting d'athlétisme

CARTE DE L'AGGLOMÉRATION



TERRITOIRE

26

COMMUNES

437
KM²

70 000
HABITANTS



SPORT ENFANCE CULTURE

14

EQUIPEMENTS SPORTIFS
COMMUNAUTAIRES



1 762

FAMILLES avec
enfant de - 3 ans

700

ASSOCIATIONS

ÉCONOMIE

7 765

ENTREPRISES



8

PARCS D'ACTIVITÉS

18 300



EMPLOIS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - FORMATION

11

ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENTS
SUPÉRIEURS

58

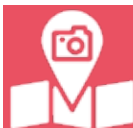
ORGANISMES
DE FORMATION

2 640

ÉTUDIANTS



TOURISME



80

MONUMENTS
HISTORIQUES

3,3 M

NUITÉES



5



LA VIE DE L'AGGLO

SOMMAIRE

- Les compétences
- Le service des assemblées
- Les élus
- L'organigramme fonctionnel

LES COMPÉTENCES

Urbanisme

- Élabore le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Soutient les communes dans leurs projets
- Accompagne les grands projets urbains
- Intervient dans la politique de la ville
- Préserve le patrimoine bâti, naturel et paysager

Habitat

- Favorise la rénovation énergétique et l'amélioration de l'habitat avec France Rénov'
- Développe des dispositifs à l'amélioration du parc privé
- Intervient dans la demande de logements sociaux et d'urgence
- Planifie l'accueil des gens du voyage

Mobilités

- Soutient le développement des réseaux de bus
- Subventionne des abonnements lycéens et seniors
- Favorise l'usage des modes de déplacements doux et le covoiturage

Enfance, jeunesse

- Anime 5 relais petite enfance (RPE) pour l'ensemble du territoire
- Propose des accueils et actions sectorisés pour les enfants de 3 à 17 ans

Sport, Culture

- Soutient les associations intercommunales
- Soutient les grands événements sportifs et culturels
- Assure le fonctionnement et l'entretien de 14 équipements sportifs
- Est labellisée « Terre de jeux » 2024 et Centre de Préparation aux Jeux olympiques 2024

Économie

- Soutient et finance la création et la reprise d'entreprises
- Anime la vie économique locale
- Facilite le parcours immobilier des entreprises (pépinière, bureaux flex et co working, parcs d'activités)
- Accompagne le développement des entreprises et les structures de l'Économie Sociale et Solidaire
- Favorise le développement des filières agricoles et alimentaires de proximité

Tourisme

- Valorise la destination Pays de Fontainebleau avec son office de tourisme intercommunal
- Développe les équipements touristiques et événementiels tel que le Grand Parquet et le Port de Valvins

Cadre de vie

- Fournit l'eau potable et gère l'assainissement
- Protège les milieux aquatiques prévient les inondations
- Assure la gestion des déchets via le SMICTOM
- Coordonne le déploiement de la fibre

Environnement

- Construit et anime le PCAET
- Favorise la réduction des déchets à la source
- Lutte contre les dépôts sauvages par des actions préventives, curatives et répressives



Pascal GOUHOURY
Maire de Samoreau
Président



Laurent ROUSSEL
Fontainebleau
Attractivité, tourisme,
enseignement supérieur



Marie-Charlotte NOUHAUD
Maire
Avon
Environnement



Véronique FÉMENIA
Maire
Saint-Martin-en-Bière
Finances,
ressources humaines

Les Vice-Présidents



David DINTILHAC
Maire
Bois-le-Roi
Santé, solidarités



Christophe BAGUET
Maire
Saint-Sauveur-sur-École
Développement
économique



Fabrice LARCHÉ
Maire
Perthes
Habitat, logement,
patrimoine



Jean-Philippe POMMERET
Maire
Ury
Mutualisation



Michaël GOUÉ
Maire
Tousson
Urbanisme



Vitor VALENTE
Maire
Bourron-Marlotte
Sport



Sonia RISCO
Maire
Recluses
Mobilités



Pascal GROS
Maire
Chartrettes
Petite enfance,
enfance jeunesse



Yannick TORRES
Maire
Héricy
Sécurité, vie associative,
culture



Patrick POCHON
Maire
Boissy-aux-Cailles
Développement rural



Françoise BOURDREUX
TOMASCHKE
Avon
Accessibilité et handicap



Hélène MAGGIORI
Fontainebleau
Sites Patrimoniaux
remarquables

Les membres du Bureau



Michel CHARIAU
Maire
Samois-sur-Seine
Ressources humaines,
dialogue social



Francis GUERRIER
Maire
Cély-en-Bière
GEMAPI



Anthony VAUTIER
Maire
Arbonne-la-Forêt
Projet de territoire



Nathalie VINOT
Bois-le-Roi
Zones d'activités



Michel CALMY
Maire du Vaudoué



Romain COCQUERY
Chapelle-la-Reine



Patrice MALCHÈRE
Maire
Achères-la-forêt



Alain RICHARD
Maire
Fleury-en-Bière



Laurent SIGLER
Vulaines-sur-Seine



Gérard TAPONAT
Maire
Barbizon



Alain THIERY
Maire
Chailly-en-Bière



Gérard THOMAS
Maire
Saint-Germain-sur-École



Aurélie BRICAUD
Avon



Jean-Claude DELAUNE
Avon



Anne-Sophie GUÉRIN
Avon



Thomas IANZ
Avon



Lamia KORT
Avon



Olivier MAGRO
Avon



Yann MOREAU
Avon



Nicolas PIERRET
Avon



Pascale TORRENTS-BELTRAN
Avon



Sandrine-Magali BELMIN
Bois-le-Roi



Patrick GAUTHIER
Bois-le-Roi



Thierry REYJAL
Bois-le-Roi



Chantal PAYAN
Bourron-Marlotte



Anne GHYSSENS
Chailly-en-Bière



Marie HOLVOET
Chartrettes



Isabelle BOLGERT
Fontainebleau



Francine BOLLET
Fontainebleau



Gwenaël CLER
Fontainebleau



Thibault FLINÉ
Fontainebleau



Julien GONDARD
Fontainebleau



Daniel RAYMOND
Fontainebleau



Judith REYNAUD
Fontainebleau



Audrey TAMBORINI
Fontainebleau



Cédric THOMA
Fontainebleau



Frédéric VALLETOUX
Fontainebleau



Sophie BERTHOLIER
Héricy



Isabelle MARIE
Chapelle-la-Reine



Christian BOURNERY
Noisy-sur-École



Marie-Laure VASSEUR
Noisy-sur-École



Cécile PORTE
Perthes



Françoise BICHON-LHERMITTE
Samois-sur-Seine



Mylène MUSY
Samoreau



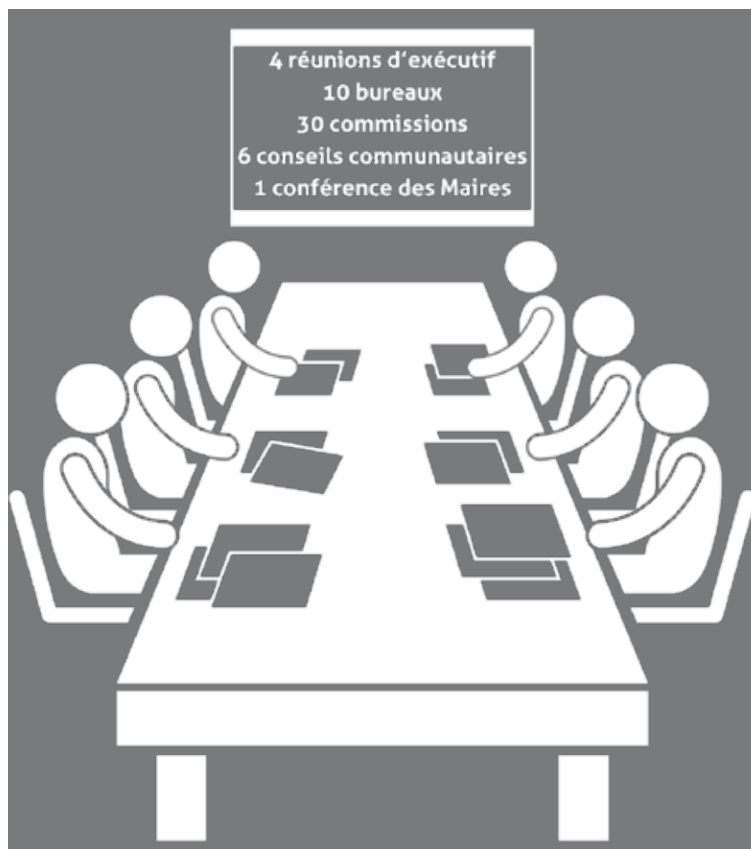
Naciba MESSAOUDI
Vulaines-sur-Seine

Le conseil communautaire
au 31 décembre 2022



LE SERVICE DES ASSEMBLÉES

Le service des assemblées assure la programmation, l'organisation et le suivi des réunions des différentes instances ainsi que le traitement des actes administratifs. Il apporte conseils et appuis auprès des différents services.



84 décisions
224 délibérations
44 arrêtés



Compte-rendus de conseil



Consultation des actes

L'agglomération est composée de 26 communes, représentées par 61 conseillers communautaires.

Le Président

Élu par le conseil communautaire, il le préside ainsi que le bureau. Il est le chef de l'exécutif et supervise la mise en œuvre de la politique communautaire. Le Président a signé 85 décisions et 44 arrêtés en 2022.

Le bureau communautaire

Composé du Président, de 15 Vice-Présidents et de 13 membres, le bureau examine les dossiers soumis au conseil communautaire.

Le conseil communautaire

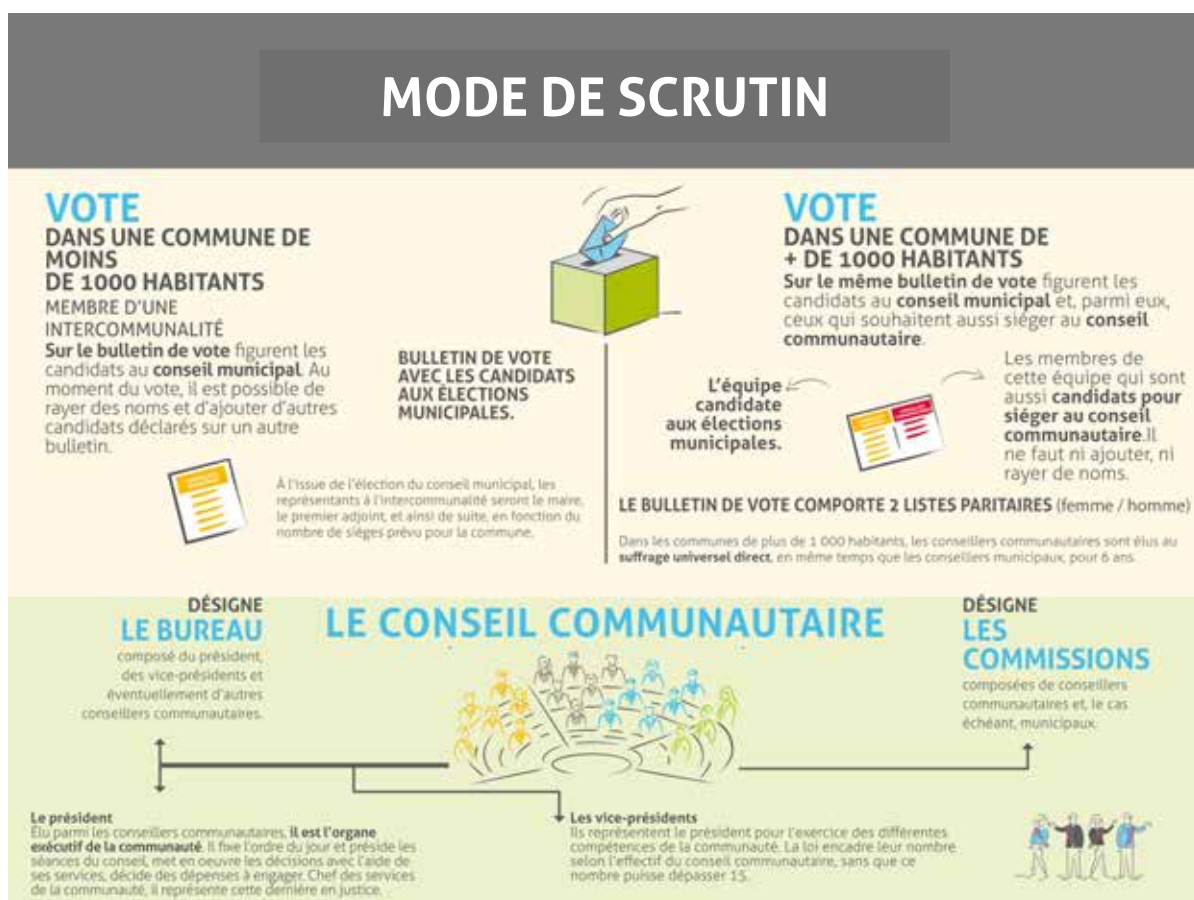
Organe délibérant de la Communauté d'agglomération, le conseil décide de la réalisation des actions et opérations à mettre en œuvre. Le conseil s'est réuni 6 fois en 2022, adoptant ainsi 224 délibérations.

Les commissions et groupes de travail

Au-delà des instances réglementaires, l'agglomération dispose de 5 commissions thématiques et de plusieurs groupes de travail qui contribuent aux réflexions, à la préparation et aux prises de décision.

5 commissions

- Finances, ressources humaines et mutualisation,
- Développement économique, tourisme et attractivité,
- Urbanisme, habitat, logement et déplacements,
- Environnement,
- Sports, enfance, jeunesse, culture et vie associative.



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL AU 31/12/22



Locaux du Pôle sport-enfance-jeunesse



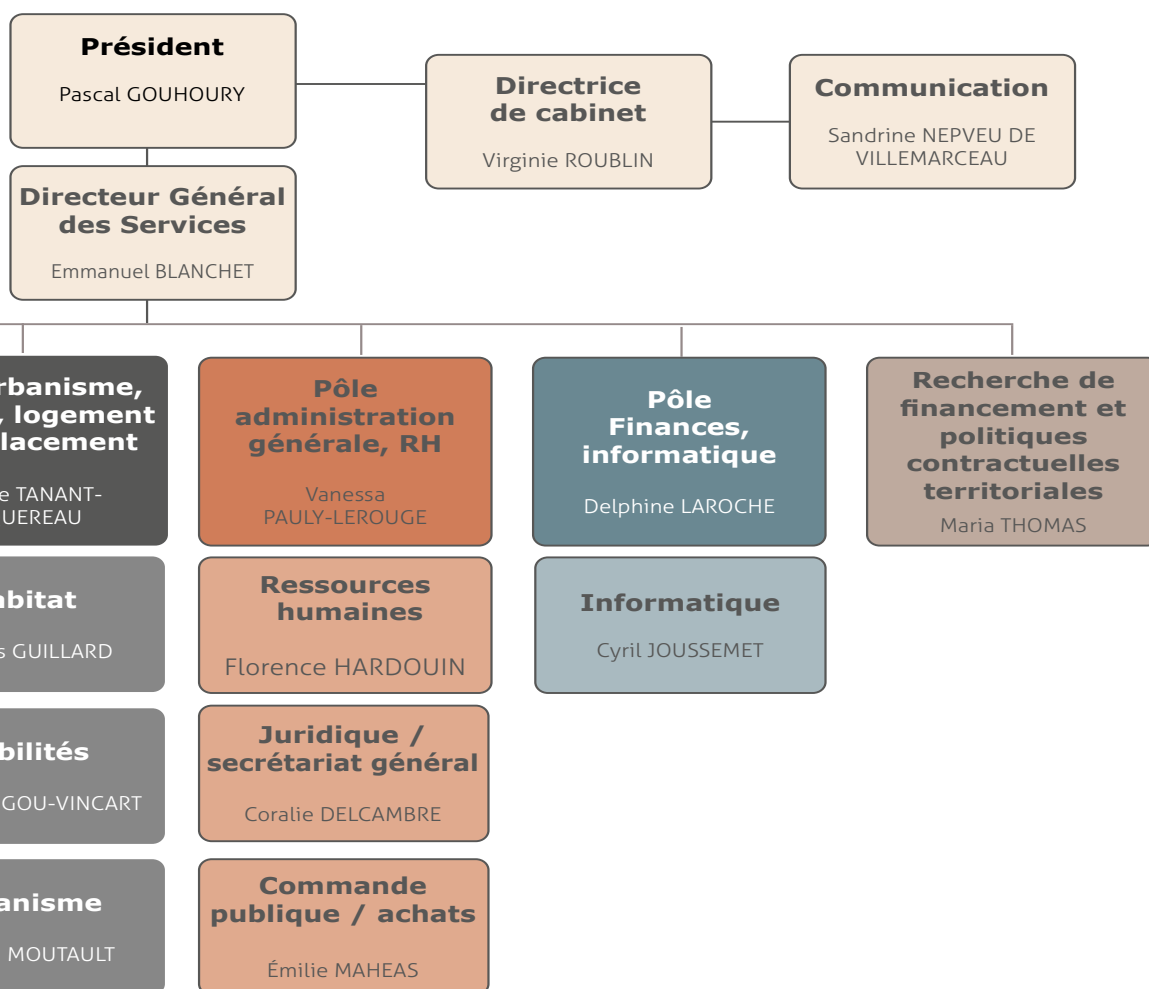
Locaux du Pôle cadre de vie



Locaux du Pôle dev-eco- tourisme



Piscine de la Faisanderie - stade Coubertin - Stade Mahut



Localisation des services



Siège

- Siège social, 44 rue du château, Fontainebleau
- Pôle Cadre de Vie environnement, 1b route de l'Ermitage, Fontainebleau
- Pôle Sport-enfance-jeunesse, 10 rue du fief, Cély
- Pôle Développement économique et touristique, parking de la Faisanderie, Fontainebleau
- Piscine et Stade de la Faisanderie, 1 route de l'Ermitage, Fontainebleau
- Stade Coubertin, chemin de la touffe, Vulaines-sur-Seine

LES SERVICES SUPPORTS



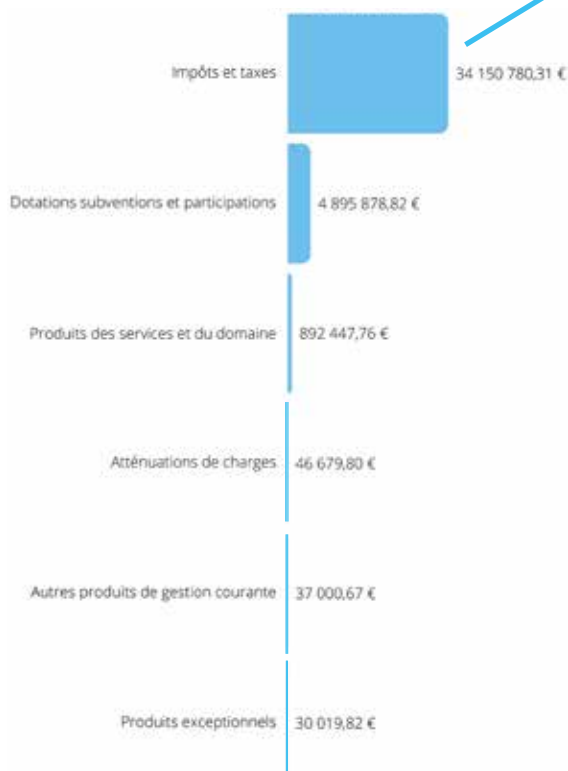
Finances et réalisations budgétaires
Affaires juridiques
Achat et commande publique
Gestion des ressources humaines
Communication



FINANCES ET RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES

D'où viennent les ressources de l'agglomération ?

Recettes de fonctionnement : 40 M €



Les ressources fiscales : 34 M €

En 2022 malgré un contexte d'inflation, notamment des dépenses énergétiques, l'agglomération a mis les moyens nécessaires pour accompagner tous les acteurs du territoire et investir pour demain.

Pas d'augmentation des taux d'imposition communautaires (CFE et TF)

- cotisation foncière des entreprises : 22,95 %
- taxe sur le foncier bâti : 0,52 %
- taxe sur le foncier non bâti : 0 %



Principaux postes de dépenses de fonctionnement

Le budget de fonctionnement prend en compte toutes les prévisions liées à la gestion courante de la collectivité. Il s'agit d'un document qui présente l'inventaire des dépenses prévues pour l'année.

Développement économique et touristique 2 M€

- Économie 338 070 €
 - Accompagnement et financement d'entreprises
 - Pépinière d'entreprises (aides immobilières)
 - Travaux ZAE
 - Diagnostic agricole
- Tourisme 1 682 990 €
 - Diagnostic hébergement touristique
 - Office de tourisme intercommunal



Budgets annexes :

- Centre d'affaires 185 230 €
- Grand Parquet 887 220 €
- Zones d'activités économiques 100 660 €

Cadre de vie – Environnement 10,39 M€

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations 402 375 €
- Eaux Pluviales 409 890 €
- Collecte et traitement des déchets 9,4 M€
- Déploiement de la Fibre optique 54 250 €
- Animation PCAET 70 340 €

Budgets annexes :

- Assainissement 1 323 720 €
- Eau potable 428 230 €



Urbanisme – Habitat - Mobilité. 1,632 M€

- Documents d'Urbanisme 10 085 €
- Habitat et logement 67 390 €
- Plan Local de l'Habitat
- Mobilité 1,46 M €
 - Transports en commun
 - Lancement du Plan Vélo Inter-communal
- Gens du voyage 14 000 €



Sport – Enfance – Jeunesse 2,83 M€

- Relais Petite Enfance 25 090 €
- Accueil de loisirs 102 580 €
- Jeunesse 30 200 €
- Subventions associations 288 600 €
- Piscine de la Faisanderie 722 280 €
- Équipements sportifs 807 750 €

Budget annexe :

- Sport loisirs 72 070 €



Frais de structure 4,711 M€

- Services généraux 557 466 €
- Rémunération du personnel 4,154 M €

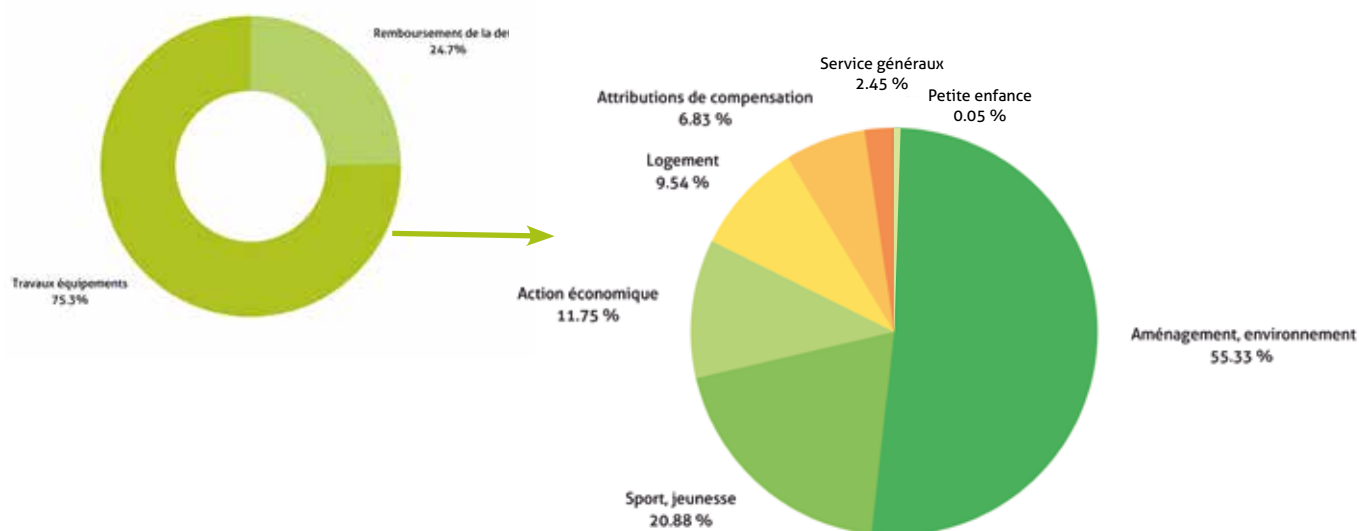
Reversement aux communes et à l'État 13,63 €

- Reversement de fiscalité aux communes 4,43 M €
- Reversement à l'État 9,2 M €

Quels ont été les investissements 2022 ?

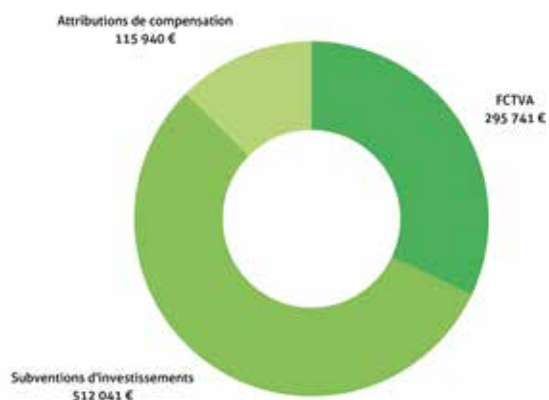
L'investissement prépare l'avenir, il est lié aux projets de l'agglomération à moyen et long terme. Il présente des actions, recettes, dépenses à caractère exceptionnel. L'investissement participe à l'accroissement du patrimoine de la collectivité.

Dépenses d'investissement : 5.5 M €



Quels financements ?

Recettes d'investissement : 923 722 €



Pas d'emprunt souscrit en 2022

Le solde a été financé par des ressources propres (autofinancement, amortissement et résultat reporté)



Travaux éclairages et piste d'athlétisme - Stade Philippe Mahut - Fontainebleau



RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Contrat intercommunal départemental (CID) 2021-2024

L'agglomération a lancé en novembre 2021, avec le Conseil Départemental de la Seine-et-Marne, le 2^e contrat cadre CID, pour une durée de 3 ans, d'un montant total de 1 848 960€ pour la programmation de 4 actions de l'intercommunalité :

CID 2021-2024	Période	Coût total HT	Subvention départementale max 40%
Programmation des projets de l'agglomération			
Réhabilitation du Gymnase Coubertin	2023 - 2024	2 100 000 €	1 848 960€
Machinerie de traitement de l'eau de la piscine de la Faisanderie	2023 - 2024	1 400 000 €	
Réhabilitation des pannes du Port de Valvins	2022 - 2023	900 000 €	
Rénovation de l'espace bien-être de la piscine de la Faisanderie	2023 - 2024	225 000 €	
Enveloppe totale		5 733 136,58€	1 878 876,00 €

Contrat d'Aménagement Régional (CAR)

En 2022, la structuration des opérations d'investissement, à lancer sur le court terme, a permis de stabiliser le dialogue avec les services de la Région, en vue de signer le 2nd contrat cadre en 2023 (CAR2).

Contrat de Plan Etat-Région

Au titre de l'Aide à l'ingénierie territoriale, volet territorial, du Contrat de Plan Etat-Région, l'intercommunalité a signé une convention multipartite Etat /Région / Pays de Fontainebleau, pour l'enveloppe maximale de 150 000€, répartie sur 4 études (2 sont déjà réalisées) :

- Élaboration de la mission du site patrimonial remarquable (SPR) : démarrage en 2019, jusqu'en 2022.
- Élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) avec volet foncier, démarrage en 2022, jusque fin 2023.

Autres partenariats signés en 2022

La politique contractuelle est transversale à l'ensemble des compétences de l'agglomération. Elle prend en compte l'ensemble des besoins de co-financements des projets et études validés, pour bâtir les dossiers de demandes de subventions avec les partenaires financiers et les services, afin de garantir le bon processus de notification des co-financements.

Libellé de l'opération	Montant HT	Partenaire financier	Montant subvention
Travaux			
Travaux GP : Phase 3 aménagement global du site, boxes, parking, entrée	2 197 910€	Région sport Département - TEAM EPERON	150 000 € 1 200 000 € 500 000 €
		TOTAL SUBVENTION	1 850 000 €
Aire d'Accueil des Gens du Voyage à Vulaines-sur-Seine	1 493 728 €	Etat, DETR Département 77 CAF 77	800 000 € 46 000 € 25 000 €
		TOTAL SUBVENTION	871 000 €
AMO Schéma directeur cyclable	70 000€	Région	25 000 €
Actions de terrain			
Les enfants Céréalisent	17 600 €	Région Feader	8 064 €
Plan de relance / budget de fonctionnement 2021 du GP	550 000 €	Région Île-de-France	150 000 €
Acquisition matériel alternatif pour désherbage peigne à gazon-brosse	7 157€	Département 77	1 800 €

Le Contrat de Relance pour la Transition Ecologique (CRTE)



La crise sanitaire et les effets croissants du changement climatique, ont mis en évidence le besoin d'agir collectivement pour la transition écologique. Pour la première fois en 2021, l'Etat a lancé une démarche contractuelle pour tous les territoires, ruraux et urbains à l'échelle nationale, pour agir activement de façon partagée et coordonnée pour la résilience écologique et la préservation de nos territoires.

Cadre général du contrat :

Construit à partir du projet de territoire, le CRTE est un contrat socle entre l'Etat et l'intercommunalité, ouvert aux acteurs publics et privés portant des actions pour la transition écologique.

Il est souple et évolutif sur la durée du mandat : pour s'adapter en permanence à la réalité du territoire.

L'agglomération coordonne, anime et fait vivre le dispositif auprès des communes et des partenaires.

4 ambitions retenues

1. Inscrire le territoire dans la **transition écologique**
2. Protéger et valoriser les **patrimoines** bâti, naturel et paysager
3. Renforcer et accueillir **des activités à forte valeur ajoutée et durables, l'économie sociale et solidaire**
4. Construire un territoire à 26

En 2021

12 opérations matures prêtes à démarrer
27 opérations prévisionnelles inscrites dans la maquette financière 2022

En 2022

9 actions matures subventionnées par l'Etat inscrites dans la Convention financière 2022
(8 communales et 1 pour l'école des mines à Fontainebleau)

17 actions
75 projets inscrits dans la maquette financière 2023
(7 CAPF et 85 communales)



LES AFFAIRES JURIDIQUES / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Service juridique

Le service intervient comme un facilitateur par la prévention et le traitement des risques tant juridiques que contentieux et traite également pour la collectivité des questions d'assurance.

Partenaire des services, il apporte des conseils juridiques en interne liés principalement aux notes de synthèse pour les conseils communautaires, pour les prises d'arrêtés et des décisions, ainsi que les contrats liés.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, la réforme des actes administratifs est appliquée



Consultation des actes

Une aide juridique est apportée aux communes membres lors, notamment, de la modification de membres siégeant dans différentes instances.

Dossiers gérés par le secrétariat général en 2022 :

- Réflexion sur la mise en œuvre d'une plateforme dématérialisée des convocations du conseil communautaire et des commissions.
- Réflexion sur la mise en œuvre d'une plateforme interne à la Communauté d'agglomération de commandes de fournitures administratives.
- Finalisation de la procédure de modification statutaire de l'agglomération auprès des communes membres.
- Suivi des dossiers d'assurances et suivi des contentieux.
- Suivi des courriers.
- Réalisation des dossiers et des relevés de décisions des commissions communautaires.
- Réalisation des dossiers et des procès-verbaux des séances des conseils communautaires.
- Gestion de la Commission consultative des Services Publics Locaux.
- Gestion de l'archivage.

14 dossiers contentieux en cours d'instruction
25 dossiers d'assurance en cours



LA COMMANDE PUBLIQUE

Missions

Le service commande publique et achats a pour mission la planification et le pilotage des procédures de commande publique de l'agglomération, qu'il s'agisse de marchés à procédure adaptée, de procédures formalisées ou de délégation de service public.

Il assure la sécurisation juridique de tous les actes de passation et d'exécution, en conseillant et en accompagnant les services (les prescripteurs), de la définition de leur « juste besoin » jusqu'à l'exécution administrative et juridique des marchés (avenants, sous-traitances, protocoles d'accords transactionnels, etc.). En outre, le service s'attache à assurer l'efficacité des achats effectués en veillant au montage contractuel le plus adapté et à l'optimisation économique des marchés.

Le service commande publique et achats définit désormais, en collaboration avec les prescripteurs, les stratégies achats, sur des segments ou des thématiques ciblées.

Il est également de plus en plus sollicité sur les achats de faible montant dits « infra-seuils » pour sécuriser la procédure et accompagner le service prescripteur dans les étapes qui en découlent.

26 procédures
16 marchés notifiés
6 procédures déclarées sans suite
1 procédure relative à l'Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public

12 avenants
1 commission d'appels d'offres
0 contentieux

Principaux marchés

Travaux

Travaux de réhabilitation du stade équestre du Grand Parquet (3^e phase) - Lot 2 Serrurerie clôtures (relancé après sans suite)	UTB 93230	133 488€
Travaux de réhabilitation du stade équestre du Grand Parquet (3^e phase) - Lot 3 Modulaire (relancé après sans suite)	SITI EUROPE 26760	101 627,25 €
Travaux de réhabilitation du stade équestre du Grand Parquet (3^e phase) - Lot 4 Espaces Verts	FRANCE ENVIRONNEMENT 77220	81 173,04 €
Travaux de mise en conformité de la piste d'athlétisme du stade Philippe Mahut - Lot 1	EUROPE ET COMMUNICATION 78630	57 435 €
Travaux de mise en conformité de la piste d'athlétisme du stade Philippe Mahut - Lot 2	SARL R2 41140	227 413,90 €
Travaux de mise en conformité de la piste d'athlétisme du stade Philippe Mahut - Lot 3	TECHNIFENCE 37510	58 518,64 €
Aire d'accueil des gens du voyage Lot 1 : VRD (relancé après sans suite)	TP ROUGEOT 89100	Sur quantités constatées Montant estimatif de 734 526,02 €
Réhabilitation du château d'eau de Perthes	RESINA 77165	449 959,46 €
Remplacement et amélioration des pannes d'amarage des bateaux de plaisance du Port de Valvins	HANSEN 77330	Sur quantités constatées Montant estimatif de 691 378 €
Création d'un réseau assainissement rue du Jard à Chartrettes (gravitaire et refoulement)	STRADANOVA 77870	Sur quantités constatées Montant estimatif de 304 920 €



Travaux aire d'accueil des gens du voyage - Vulaines-sur-Seine

Typologie des marchés

15 marchés à procédure adaptée

1 appel d'offres

Fournitures et Services

Étude pré-opérationnelle pour la mise en œuvre d'un dispositif d'amélioration de l'habitat (relancé après sans suite)	CITEMETRIE SAS 75014	49 325 € (hors prestations complémentaires sur BDC dont le montant maximum est de 5 000 €)
Entretien des locaux de l'agglomération du Pays de Fontainebleau - Lot 1	SAMSIC EVRY 91035	22 811,30 € (hors prestations complémentaires sur BDC dont le montant maximum est de 4 000 €)
Entretien des locaux de l'agglomération du Pays de Fontainebleau - Lot 2	SAMSIC EVRY 91035	116 694 € (hors prestations complémentaires sur BDC dont le montant maximum est de 8 000 €)
Élaboration du schéma directeur cyclable de la CAPF	BL EVOLUTION 75011	Montant forfaitaire de 59 050 € (hors prestations complémentaires sur BDC dont le montant maximum est de 12 980 €)
Actualisation d'une convention OPAH-RU et mission de suivi animation d'une OPAH-RU	CITEMETRIE / PARME AVOCATS 75014	1 229 700 €

Maîtrise d'oeuvre

Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes de l'accessibilité PMR du Gymnase Pierre de Coubertin, rationalisation des espaces, extension et isolation thermique	IDONEIS 77420	130 788 €
--	---------------	-----------



Pistes d'athlétisme du stade Coubertin - Vulaines-sur-Seine



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Les missions

Le service ressources humaines assure ses missions dans les quatre domaines suivants :

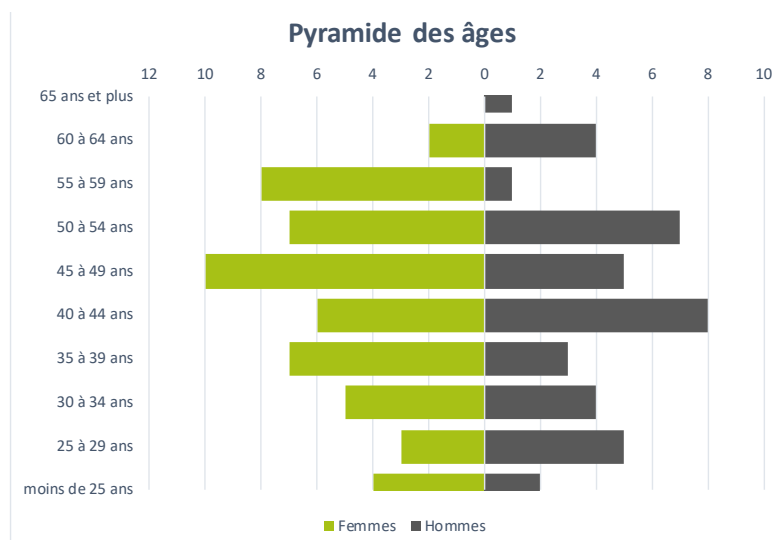
- la gestion administrative et statutaire du personnel (gestion des carrières, de la paie...) ;
- la gestion des relations avec les partenaires sociaux (organisation des comités techniques, saisine des commissions administratives paritaires...);
- la gestion et l'optimisation des ressources humaines (recrutement...);
- l'organisation du travail et de la vie au travail.

Répartition hommes-femmes et pyramide des âges

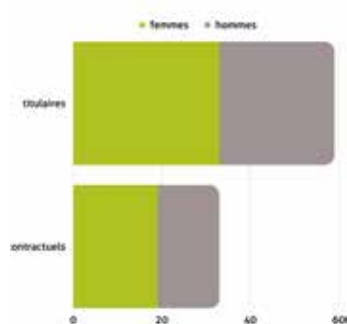
La moyenne d'âge à l'agglomération, est de 44,5 ans. La moyenne d'âge chez les femmes est de 44 ans et chez les hommes de 45 ans. À titre de comparaison, dans la fonction publique territoriale au niveau national, la moyenne d'âge est de 46 ans.

Les femmes sont majoritaires dans 5 tranches d'âge. On constate une augmentation du vieillissement des effectifs avec notamment 10 femmes qui ont 55 ans ou plus contre 6 hommes.

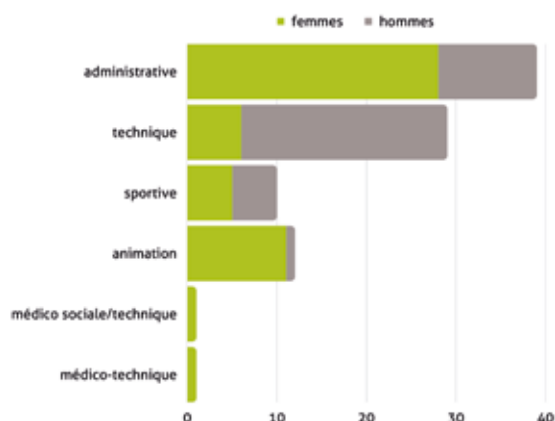
1 femme et 1 homme ont déjà fait part de leur intention de solliciter leur retraite en 2023.



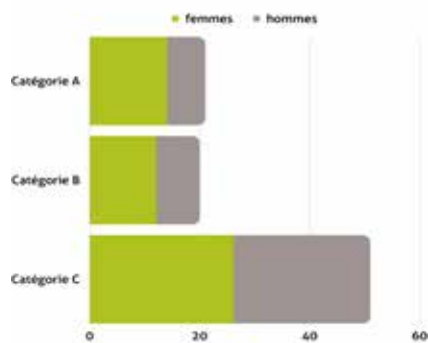
Les effectifs (92 agents)



Effectifs par filière



Effectifs par catégorie



Formation

49 agents ont suivi une action de formation.
227 jours de formation réalisés
(112 pour les femmes et 115 pour les hommes)

Dialogue social,

4 réunions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)
3 réunions du Comité Technique (CT)

Événements

Élections professionnelles – Mise en place du CST et désignation des représentants

Mise en place du télétravail

Au 31 décembre 2022, on observe :

- Qu'une cinquantaine de postes de travail présente des activités éligibles au télétravail.
- Que 29 agents ont sollicité l'autorisation d'exercer une partie de leurs activités en télétravail :
 - 28 agents ont reçu un avis favorable (14 femmes et 10 hommes)
 - 1 agent a reçu un avis défavorable à sa demande au regard des nécessités de service.
- Que 5 agents dont les activités seraient éligibles au télétravail, sont encore dans le délai d'intégration de 4 mois.
- Qu'un peu plus de la moitié des agents, dont les activités professionnelles seraient éligibles au télétravail, ne l'a pas sollicité.

• Au 31 décembre 2022, 24 agents exercent une partie de leurs activités professionnelles en télétravail, soit 26 % de l'effectif global.

La très grande majorité des agents exerçant une partie de leurs activités en télétravail est issue de la filière administrative, ce qui s'explique principalement par le fait que les activités techniques ne sont pas éligibles au télétravail.

On observe que la grande majorité des agents exerçant une partie de leurs activités en télétravail est issue de la catégorie A, les catégories B et C étant 3 fois moins représentées. Cette observation concorde avec l'état des lieux au niveau national, le télétravail étant davantage pratiqué par les cadres administratifs et professions intellectuelles supérieures.

Poste en apprentissage

Au 31 décembre 2022, l'agglomération compte une apprentie dans ses effectifs. Il s'agit d'une femme de la tranche d'âge des 25-29 ans.

L'apprentie suit un master préparant à un diplôme de niveau 7 conformément au RNCP. Son planning varie chaque semaine, pour une présence 3 jours par semaine. Elle bénéficie de 25 jours de congés annuels. L'agglomération prend à sa charge la rémunération de l'apprentie, le coût de sa formation, ainsi que le versement de la NBI au maître d'apprentissage.

Le coût global pour l'année 2022, déduction faite des aides perçues par l'État et le CNFPT, est d'environ 18 000 €.



LA COMMUNICATION

En 2022, l'ensemble des outils et supports ont été produits selon le calendrier classique des publications. Le service accompagne l'ensemble des directions et services pour valoriser et promouvoir les services à l'usager à travers la conception, création, rédaction de supports

Les supports d'information pour le service aux habitants

La lettre Infos

Brochure A4 de 4 à 16 pages distribuée dans toutes les boîtes aux lettres y compris Parcs d'activités et hôtels d'entreprises.

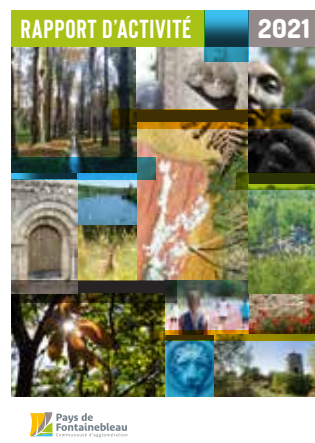
3 numéros en 2022 : janvier, avril et septembre

Tirage à 34 000 exemplaires

Le rapport d'activités 2021

Édité à 100 exemplaires, il est diffusé au format papier à l'ensemble des conseillers communautaires qui en prennent acte au conseil de septembre, à chaque responsable administratif des maires et responsables de services de l'agglomération.

Il est aussi disponible en version numérique sur le site de l'agglomération dès sa présentation en conseil.



Les supports de relais événementiel

Le TEMPO

Cette brochure au format A6 de 24 à 36 pages paraît 4 fois par an, couvrant successivement les périodes de avril à juin, juillet-août, septembre à novembre et la fin d'année.

**Tirage à 56 000 exemplaires
(hors numéros de juillet et décembre 22 000 ex)**



La distribution du TEMPO est assurée dans toutes les boîtes aux lettres en avril et septembre, avec la lettre d'infos. Le TEMPO est par ailleurs mis à disposition dans les lieux publics pour l'ensemble des éditions. Le recensement des événements est issu de la base de données nourrie par Pays de Fontainebleau Tourisme, centralisateur des informations.



La brochure est déclinée mensuellement sous forme d'affiche au format A0. Ce support est posé dans certains abris voyageurs du réseau de bus de Fontainebleau-Avon, à la piscine, au pôle enfance-jeunesse à Cély, au stade Coubertin et en quelques points dans les communes.

Ce format permet d'intégrer des éléments non connus à la date d'impression de la brochure TEMPO.



Depuis un an, l'agglomération diffuse chaque vendredi un post sur Facebook, dénommé [TEMPO] qui relaie les événements du week-end et de la semaine à venir.

Quelques campagnes de communication 2022

Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Objectif : recueillir des candidatures

Cible : habitants porteurs de projets ou prescripteurs

Outils développés :

- Visuel décliné au format portrait pour affichage grand format dans les abris voyageurs. Déclinaison en numérique tous formats pour les sites internet et réseaux sociaux.
- Page dédiée sur le portail économique
- Spot sur Radio Oxygène
- Communiqué de presse

Communication pendant et après l'événement :

rédaction d'articles, prises de vues et valorisation de l'action sur la lettre d'infos, le site internet et les réseaux sociaux.



Les permanences de l'ADIL77

Objectif : faire connaître ce nouveau service

Cible : habitants

Outils développés :

- Visuel réalisé pour le numérique tous formats : pour les sites internet et réseaux sociaux.
- Page dédiée sur le site de l'agglomération
- Création d'un formulaire d'inscription sur le site internet pour la prise de rendez-vous.
- Communiqué de presse
- rédaction d'articles pour la lettre d'infos, site et réseaux
- prises de vues



Les outils numériques de l'agglomération

Le service communication s'est renforcé, une stratégie numérique a pu être déployée sur les réseaux de façon plus importante.



- Le site internet a intégré un outil permettant de rédiger des formulaires pour prendre des rendez-vous, candidater, répondre à une enquête, ce qui a rendu certains services accessibles 24h sur 24h. (France Rénov', ADIL77, préinscription pour les Relais Petite Enfance, demande de raccordement pour des travaux en eau et assainissement)
- La page Facebook connaît une belle progression, grâce à la régularité des posts, de rubriques (TEMPO) et la réactivité en temps réel sur les sujets.
- La page Instagram, créée début 2022, propose une expérience en direct des événements.



Création d'une chaîne YouTube pour héberger les vidéos créées (portraits entreprises).

Les outils numériques de l'agglomération dédiés à l'économie



Lancé en 2021, le portail économique s'est enrichi de rubriques au fil du temps et a intégré peu à peu le site du Booster, alors dédié uniquement à la création d'entreprises. Doté d'outils performants : annuaires, agendas, formulaires, système de vote en ligne...

Les actualités du service éco étaient relayées sur la page linkedin de l'agglomération et du Booster jusqu'à la création en novembre 2022 du Groupe :

«Le Réseau éco du Pays de Fontainebleau», qui compte à ce jour 181 adhérents.





Le site internet de la piscine

Créé en 2019, le site de la piscine est un site vitrine permettant d'informer les usagers sur les horaires, tarifs et activités internes ou associatives.
www.piscine-faisanderie.fr



@PaysFontainebleau



Pays de Fontainebleau Agglo

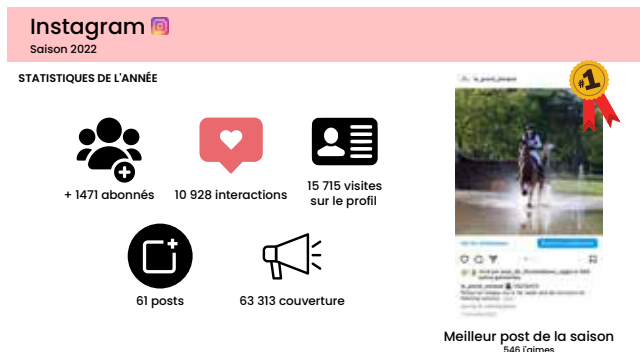
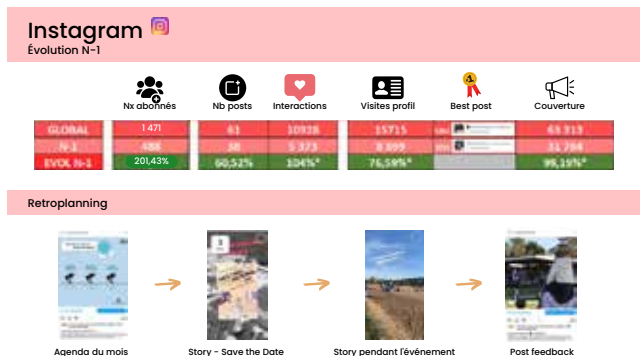


Pays de Fontainebleau

Le service communication est en charge de la stratégie de communication du Grand Parquet.

Les outils numériques du Grand Parquet

L'ensemble des supports numériques du Grand Parquet ont bénéficié d'une animation soutenue afin de faciliter la communication des manifestations équestres et événementielles, d'accompagner la démarche commerciale. Les événements du Grand Parquet ont par ailleurs bénéficié d'une forte visibilité sur les outils de communication de l'agglomération et de Fontainebleau Tourisme.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

SOMMAIRE

- Le développement économique
- Le soutien à l'emploi et à l'insertion
- Le développement touristique



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Missions

Le pôle développement économique et touristique a pour mission de soutenir le développement du tissu économique sur le Pays de Fontainebleau. Il déploie des services en propre, soutient l'accès à des dispositifs de financement et d'accompagnement et développe des équipements.

Informer, conseiller et orienter les entreprises en proximité

Le pôle propose aux entreprises un service d'accueil, d'information et d'orientation sur tous les sujets liés à l'implantation, à la création/reprise et au développement des entreprises sur son territoire.

Un large réseau de partenaires est mobilisé : chambres consulaires, organismes octroyant des prêts d'honneur, Région Île-de-France, services de l'État, commercialisateurs de locaux professionnels et autres interlocuteurs des entreprises.

Les principales demandes traitées concernent la création d'entreprise et la recherche immobilière
nombre de contacts aux différents stades



87



22



12

Les outils d'information à destination des entreprises : un portail web et un nouveau groupe linkedin

• Le portail économique, informe les entrepreneurs sur le tissu économique du territoire et aux différents stades de leur projet :

- création /reprise/transmission,
- implantation,
- développement,
- et difficultés

www.economie-pays-fontainebleau.fr

Le portail relaie les actualités économiques de l'échelon local à national. L'agenda recense les événements locaux ou à proximité du territoire. Le site a été doté d'extension permettant une plus forte interactivité avec les visiteurs (inscription aux ateliers facilitée, dépôt de candidature et vote en ligne).

• Fin 2022, un groupe est créé sur le réseau social LinkedIn «Le Réseau Eco du Pays de Fontainebleau», il permet aux entreprises abonnées de suivre l'actualité des dispositifs et des événements.

• La newsletter économique mensuelle, dont le taux d'ouverture avoisine les 30%, reste un média efficace auprès des entreprises.

Valoriser les talents locaux

Le concours Talents d'entreprises, destiné à valoriser l'écosystème économique, offre une visibilité locale à des dirigeant(e)s d'entreprises inspirants et renforce les relations inter entreprises.

- 19 candidatures
- 5 lauréats élus par un jury de sélection auquel participaient les lauréats 2020
- 1 lauréat élu via le vote en ligne du public



Les 6 lauréats 2022 consacrés lors des Rencontres économiques le 15 novembre à l'INSEAD de gauche à droite

Prix Agriculture & Alimentation : Gloria CAMERONI, Le Bio en Vrac (Bois-le-Roi)

Prix Tourisme durable : Guillaume CARDIN, Blow Cycles (Avon)

Prix Économie Sociale et Solidaire : Camille RELANDEAU, La conserverie de la forêt (Samois-sur-Seine)

Prix Créativité : Candido RIBEIRO-REIS, Candide Bronze d'art (Bois-le-Roi)

Prix du Public : Laurence Régnier, La maison du bien vieillir (Fontainebleau)

Prix Innovation : Murat DOGAN, Les couleurs du numérique (Fontainebleau)



Rencontres économiques 2022

Animer l'écosystème économique

Les 7^e Rencontres économiques du Pays de Fontainebleau, à destination des acteurs économiques du territoire, ont rassemblé 250 participants dont 220 entreprises.

L'évènement, mis en suspens dans le contexte de la crise sanitaire, a fait son retour le 15 novembre 2022 à l'INSEAD.

Les principaux objectifs de cette soirée :

- informer sur l'agglomération et échanger avec ses élus
- informer sur les projets éco et les services dédiés aux entreprises
- découvrir des talents d'entreprises inspirants
- mettre en réseau les participants.

Soutenir la création et la reprise d'entreprises

Les ateliers thématiques gratuits pour les créateurs et jeunes entreprises

19 ateliers (2 par mois en moyenne) ont été organisés le mardi matin, en alternance à Fontainebleau et Cély, ponctuellement en visio. Ces ateliers gratuits informent sur des thématiques variées afin d'aider en proximité les créateurs. Ils mobilisent des intervenants bénévoles : professionnels du territoire et experts (INPI, CCI Seine-et-Marne...). Ils favorisent les échanges de pratiques et d'expériences.

Retour sur les thèmes abordés en 2022 : Pitch et coaching, outils méthodologiques, gouvernance juridique, financement, gestion, communication et digital, RH.



19 ateliers



2 à 14 participants par atelier



Les prêts d'honneur à 0%

La Communauté d'agglomération soutient deux partenaires qui financent avec des prêts d'honneur les jeunes entreprises et les repreneurs.

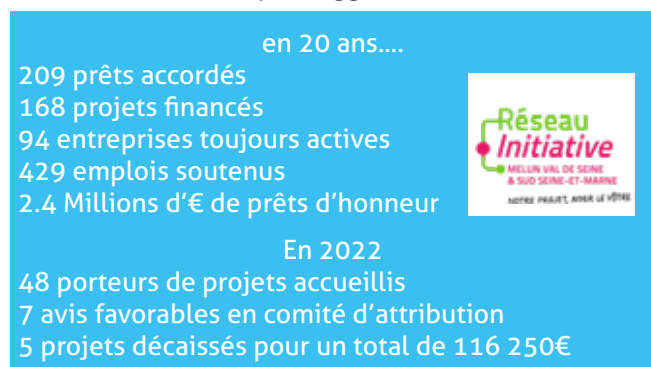
Initiative Melun Val-de-Seine, Sud Seine-et-Marne

Cette association accorde des prêts d'honneur à taux 0% à des créateurs et repreneurs, mais aussi aux professionnels de santé, à des projets agricoles ou des projets de croissance de jeunes entreprises.



Ils permettent de consolider l'apport personnel, de crédibiliser le projet et de faciliter l'accès à l'emprunt bancaire. Leurs montants varient de 3 000€ à 55 000€. Ils sont remboursables sur 5 ans. En 2022, on constate une baisse globale de l'activité tant en nombre de porteurs de projet accueillis, de prêts validés que de prêts décaissés. L'association était pour la seconde année opérateur pour l'octroi des subventions du fonds résilience de la Région.

Cotisation versée par l'agglomération : 25 544.80€

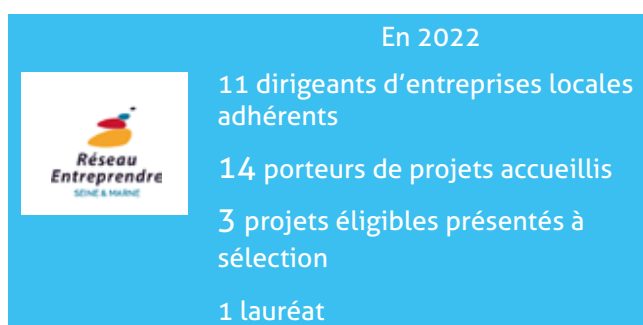


Réseau Entreprendre

Cette association de chefs d'entreprises engagés est spécialisée dans l'accompagnement de créateurs ou repreneurs d'entreprise à fort potentiel de création ou maintien d'emplois (5 minimum sous 3 ans).

L'association accorde des prêts d'honneur de 15 à 50 K€ (jusqu'à 100 K€ pour des projets innovants). Les chefs d'entreprises adhérents accompagnent les entrepreneurs pendant 2 à 3 ans bénévolement.

Subvention versée par l'agglomération : 6 000 €



Le Booster, entreprendre au Pays de Fontainebleau

Les bureaux de la pépinière d'entreprises du Pays de Fontainebleau sont hébergés au sein du Centre Stop & Work Fontainebleau. L'entrée en pépinière se fait sur candidature auprès de l'agglomération et audition devant le comité de sélection.

Les espaces de travail proposés sont soit des bureaux fermés, soit des bureaux décroisonnés, soit des emplacements libres dans le salon d'affaires.

En 2022, 2 nouvelles jeunes entreprises ont été admises

Au 31 décembre, 5 entreprises sont hébergées :

- Abbaco (entrée le 01/09/2020)
- Les Éditions du Sabot Rouge (entrée le 15/11/2018)
- Azolis (entrée le 01/09/2020)
- Smile for the future (entrée le 01/09/2022)
- QBook (entrée le 24/06/2022)



Soutenir la création et la croissance d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire

Le Pays de Fontainebleau a amorcé en 2021 une politique en faveur du développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et plus largement des entrepreneurs qui placent l'utilité sociale au cœur de leur activité.

Partenariat avec France Active Seine-et-Marne Essonne

Cette association œuvre depuis plus de 25 ans sur les deux départements. Elle accompagne les projets dits « engagés ».

Fortement liés à leur territoire, ces projets, souvent collectifs, mettent l'économie au service d'un enjeu social (lutte contre la précarité, insertion...), local (mobilité...), sociétal (accès à la culture, éducation, numérique...) ou encore d'un enjeu d'avenir (environnement...).

Afin de faciliter le développement de ces activités, les porteurs de projets peuvent être accompagnés par l'association à toutes les phases de leur réflexion (idée, émergence, consolidation et développement) à travers différents dispositifs d'accompagnement et de financements.

Dans le cadre de ce partenariat, l'agglomération a proposé une 2^e édition du programme « Boostez votre idée d'entreprise engagée ».

Elle a ainsi offert un mois d'accompagnement à des porteurs d'idées d'entreprise engagée avec un ancrage territorial affirmé (tourisme durable, agriculture et alimentation, environnement, tiers-lieu, ...).

Trois projets ont pu en bénéficier :

- La mise en valeur du patrimoine vert du territoire en favorisant la connaissance de la biodiversité locale sous un aspect ludique et agréable pour tous.
- Un projet local et engagé de tiers-lieu qui ferait la part belle aux interactions sociales, aux liens intergénérationnels, à la culture, aux artisans et producteurs du territoire.
- Une crêperie éco responsable qui utiliserait les matières premières des producteurs locaux, et proposerait une carte végétarienne avec viande végétale.



Lauréats du mois de l'ESS 2022

Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

ENGAGEZ-VOUS
dans l'Économie Sociale et Solidaire

Tiers-Lieu
Tourisme et itinérance
Agriculture et alimentation
Autres secteurs...

Vous voulez devenir un acteur engagé du territoire ?
Boostez votre idée d'entreprise engagée !

CANDIDATEZ ET PARTICIPEZ EN NOVEMBRE À UN MOIS D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT :

- Entretiens individuels
- Rencontres
- Échanges
- Ateliers collectifs

Informations :
www.economie-pays-fontainebleau.fr
économie@pays-fontainebleau.fr
06 30 67 72 41

DATE LIMITE : 26 octobre 2022

Mise en réseau des acteurs de l'ESS à l'échelle du Bassin d'emploi Sud 77

Le 5 décembre 2022, la Communauté d'agglomération a accueilli au Grand Parquet un atelier d'une demi-journée sur le thème « ESS et Alimentation durable ». Celui-ci, à destination des élus et des structures de l'ESS, était organisé dans le cadre de l'animation du Bassin d'emploi sud Seine-et-Marne co-pilotée par la Région et l'Etat. L'occasion d'informer sur les dispositifs accessibles autour de cette thématique et de faciliter les liens entre les acteurs intéressés par l'ESS.

Soutenir le développement rural

Le soutien aux deux programmes européens Leader

Le Pays de Fontainebleau est couvert par deux programmes européens Leader. Ces programmes ont pour objet d'attribuer des aides provenant du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) en vue de cofinancer des projets de développement rural. Il s'agit en particulier de soutenir des filières innovantes basées sur les agro-ressources de proximité, de redynamiser la vie rurale et de valoriser les ressources naturelles d'intérêt majeur. Les financements peuvent être alloués à des structures privées (entreprises, associations...) ou publiques. Ainsi, les projets inscrits dans le tourisme rural, vert et fluvial ou encore dans l'économie de proximité figurent dans le type de projets éligibles. L'année 2022 a été marquée par la clôture des deux programmations en cours et la préparation des candidatures auprès de la Région Ile-de-France pour les nouvelles programmation.

• **Leader PNR Gâtinais français** (concerne les projets sur les communes situées au sein du périmètre du Parc naturel régional du Gâtinais français) : enveloppe européenne de 1.2 millions d'euros sur 7 ans.

Fin de programmation pas de nouveau financement attribué en 2022

• **Leader Sud 77** (concerne les projets sur les autres communes) : enveloppe européenne de 1,161 millions d'euros sur 7 ans. **23 600€ programmé pour l'achat de matériels pour une exploitation en diversification vers la production de chanvre.**

Le développement de la filière agricole et alimentaire

La démarche de développement amorcée en décembre 2018 s'est poursuivie avec ce double objectif : renforcer les filières alimentaires locales et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'alimentation. Ces ambitions croisées sont inscrites dans le projet de territoire et dans le plan climat du Pays de Fontainebleau.

• **Un modèle de prescriptions de cahier des charges pour la commande de repas livrés** a été rédigé. Il vise à améliorer la qualité des repas et la connaissance des approvisionnements (intégration de la Loi EGALIM, des recommandations du Programme National Nutrition Santé, du Programme National pour l'Alimentation, et du label « En Cuisine » d'Ecocert).

• **Poursuite du projet de cuisine centrale favorisant les circuits alimentaires de proximité :**

Les travaux du groupe de travail dédié ont mis en exergue 3 attentes principales en matière de restauration collective publique locale :

- Améliorer la qualité des repas servis dans les cantines,
- Développer les approvisionnements locaux,
- Limiter les impacts environnementaux.

Autour de l'équipement de cuisine centrale en projet, deux objectifs sont ressortis en particulier :

- Maîtriser la production de repas de qualité avec une part croissante d'approvisionnements en proximité
- Concevoir un équipement exemplaire avec un effet d'entraînement en matière d'alimentation et de structuration des circuits alimentaires de proximité

En matière d'approvisionnements de proximité, les constats suivants ont été posés :

- Une offre présente et diversifiée au regard des besoins identifiés
- Une politique d'achat à élaborer en tenant compte des profils d'exploitations et des contraintes agricoles
- Un accompagnement et un suivi des producteurs intéressés à prévoir
- Les autres acteurs de la filière alimentaire à intégrer au projet : légumerie, conserverie, plateforme départementale...

Les objectifs du projet sont réaffirmés à l'issue du cycle de groupes de travail :

- 1-Maîtriser la production de repas de qualité avec une part croissante d'approvisionnement en proximité
- 2-Un enjeu d'exemplarité et d'entraînement en matière de politique alimentaire territoriale

L'année 2022 a été marquée par la prise de références en matière d'expériences similaires d'autres territoires et par l'actualisation des données en terme de besoins de fourniture de repas et d'approvisionnements.



Visite des cuisines à Pompey

Le 15 mars 2022, une visite a été organisée à Pompey (54) afin de prendre connaissance du fonctionnement de la cuisine centrale intercommunale.

12 communes étant représentées dans la délégation d'élus du Pays de Fontainebleau qui a été reçue par le Président, un Vice-Président, la Directrice, le Directeur d'exploitation de la cuisine et la Directrice Restauration et Nutrition de la Communauté de communes du Bassin de Pompey.

Les élus ont pu partager les ambitions à l'origine de la création de cet équipement (maîtriser les approvisionnements et la qualité des repas fournis aux cantines) et son fonctionnement depuis son lancement il y a 5 ans. La visite des installations a été particulièrement appréciée. Un déplacement inspirant pour le projet sur le Pays de Fontainebleau !



Accueil groupe de travail cuisine centrale à Pompey

Soutenir le parcours immobilier des entreprises

Les 8 Parcs d'Activités Économiques

Au 31 décembre, l'agglomération gère 8 parcs d'activités situés sur les communes d'Avon, Bois-le-Roi, Chartrettes, La Chapelle-la-Reine, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau et Vulaines-sur-Seine. Ces zones représentent 70ha et accueillent environ 150 entreprises.

L'année 2022 a été marquée par le remplacement des éclairages sur les zones par des ampoules leds, dans un souci d'efficacité énergétique.



Eclairage Parc d'activités Samoreau

Le centre de co-working et de bureaux flexibles du Pays de Fontainebleau

Le site, propriété de l'agglomération est exploité en délégation de service public par la société Stop & Work Fontainebleau.

L'année 2022 a été marquée par la hausse continue de l'occupation des bureaux pour afficher complet en fin d'année. A noter, la reprise des animations avec 5 événements et l'accueil : d'ateliers économiques organisés par la communauté d'agglomération, d'experts comptables, de réseaux d'affaires et de formations commerciales.



Chiffres clefs 2022

Taux d'occupation bureaux décembre 2022 : **99%**

Chiffres d'affaires : **497 090€HT**

Redevance perçue par l'agglomération : **120 785€**

La garantie d'exploitation (indexée sur les prestations prises par les jeunes entreprises en pépinière) versée par la communauté d'agglomération s'est établie à **57 529€HT** (78 234€HT en 2021).

Soutenir l'emploi et l'insertion des jeunes



Mission locale de la Seine et du Loing

L'Agglomération a renouvelé son soutien à cette association dont la mission de service public est dédiée aux jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés.

Elle les accompagne, les oriente et les informe sur les sujets concernant leur insertion sociale et professionnelle.

Elle s'appuie pour cela sur différents dispositifs pour lever les freins sociaux et professionnels : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (dont la Garantie Jeunes), bilan d'orientation professionnelle, ateliers collectifs, entretiens individuels ... et diverses actions (séjour de remobilisation, job à la journée ...) qui se sont déroulées sur le territoire en 2022.

360 jeunes accompagnés
610 situations observées
242 sorties vers l'emploi
53 sorties vers la formation

Elle permet aux jeunes également de bénéficier d'aides financières ponctuelles :

Fonds d'Aide aux Jeunes (5 895€) et chèque mobilité (3 376€).

Subvention versée pour l'année 2022 : 54 409€



École de la 2ème Chance

L'Agglomération participe au financement des actions du Hub de la Réussite à travers les Ecoles de la 2ème chance de Montereau et de Melun.

Ces deux sites accueillent mineurs et jeunes adultes du Pays de Fontainebleau et leur permettent d'alterner période de formation rémunérée et stages en entreprise afin de valider un projet professionnel. Durant leur parcours, ils sont accompagnés par les formateurs de l'école et rencontrent des professionnels venant leur parler de leur métier ou les préparer à l'entrée sur le marché du travail.

En 2022, les jeunes concernés ont participé à différentes actions à visée professionnelle, de sensibilisation et citoyenne et solidaire.

21 jeunes suivis
11 sorties vers l'emploi ou la formation

Subvention versée pour l'année 2022 : 10 000€

Santé, une démarche projet lancée

La santé et le parcours de soins des habitants sont des sujets de préoccupation forts des élus des communes du territoire : l'amélioration de la situation actuelle a été placée comme la troisième action prioritaire au sein du Projet de territoire de la Communauté d'agglomération.

Dans ce contexte, un groupe de travail a été lancé en 2022 pour amorcer un travail en commun à l'échelle du Pays de Fontainebleau sur ce sujet. En lancement de cette démarche, une enquête a été réalisée auprès des 26 communes du territoire pour recueillir leur regard sur l'offre et les besoins dans leur commune.

Depuis, les travaux du groupe de travail portent sur le partage de la connaissance en termes d'offre de

santé actuelle et les besoins prioritaires identifiés, sur les actions initiées et les dispositifs portés par les acteurs de la santé, ainsi que sur les retours d'expérience d'autres territoires.

La 1ère réunion plénière du Groupe de travail s'est tenue le 19 octobre 2022. Elle a donné lieu à la restitution de l'enquête, à la fourniture d'un 1er état des lieux de l'offre de santé, des besoins, des dispositifs et des actions portées par les acteurs de la santé. Il a été convenu de prévoir lors des plénières des témoignages d'expert et d'organiser entre chaque plénière des réunions en plus petit comité privilégiant les échanges entre participants sur les problématiques traversées.



Soutenir le développement touristique

Le projet de développement du Port de Valvins

Le projet vise à développer l'offre du port en matière sportive, de loisirs et de tourisme. L'ambition poursuivie est double : offrir un nouveau lieu de loisirs sportifs à destination des habitants et disposer d'une nouvelle porte d'entrée touristique sur le Pays de Fontainebleau. Le passage de l'eurovéloroute « La Scandibérique » à proximité est identifié comme un des leviers de développement avec la perspective d'attirer un public adepte de loisirs de pleine nature et itinérants.

Une étude de développement du site a été lancée à l'automne 2020 et s'est achevée en 2022

Les phases réalisées en 2022 :

- Réalisation de la dernière phase de l'étude : prévisionnels et synthèse des orientations d'aménagement,
- Recueil des avis techniques et réglementaires sur le projet
- Présentation du projet aux parties prenantes
- Préparation d'une première phase de travaux portant sur le renouvellement et la mise aux normes des pontons existants : recherche de financements, préparation procédure de mise en concurrence (réalisation des travaux programmée sur 2023)



Vue aérienne Bords de Seine



Port de plaisance - Valvins (Avon)



PAYS DE FONTAINEBLEAU TOURISME

Après deux années de pandémie, le tourisme local reprend des couleurs. L'activité touristique a été essentiellement portée par les visiteurs français.

Faits marquants

- Renouvellement de la marque Qualité Tourisme et du classement catégorie I
- Renouvellement des labels Accueil Vélo et Tourisme Handicap
- Refonte de l'espace boutique du bureau d'information de Fontainebleau et animation du sas d'entrée

Exposition photographique sur le parvis de la gare «Émotions sportives au Pays de Fontainebleau»

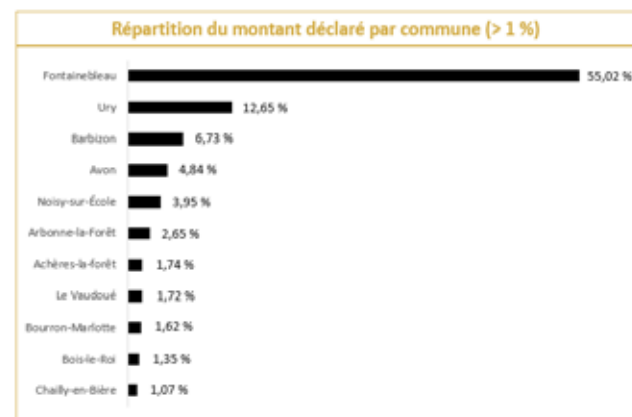
Labellisé Olympiade Culturelle par le Comité Olympique Paris 2024 et subventionné par la Région Île-de-France, ce projet fédérateur s'est réalisé localement avec 8 associations, clubs de sport, CNSD, EME et de nombreux sportifs. Cette exposition valorise Terre de jeux et la destination pour une pratique sportive dans un cadre naturel d'exception. À noter, la participation de champions nationaux et mondiaux en parasport : la Fédération Française de para-tir à l'arc, la triple championne du monde de para-escalade Solène Piret.

L'office de tourisme est chargé du suivi de la collecte de la taxe de séjour

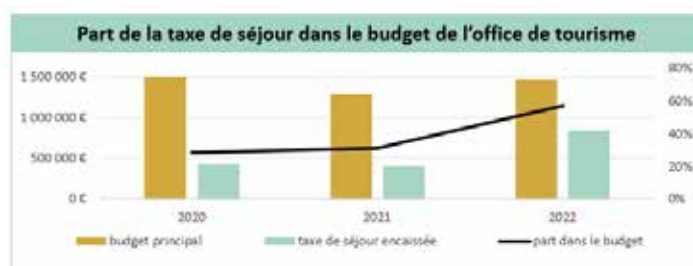
Au barème voté par le conseil communautaire, s'ajoutent :

- une taxe additionnelle départementale de 10% reversée au département de Seine et Marne
- une taxe additionnelle régionale de 15% reversée à l'établissement public « Société du Grand Paris »

Le produit de cette taxe (hors taxes additionnelles) est dévolu, de par la Loi, à l'EPIC pour lui permettre d'assurer les missions de développement touristique.



Taxe de séjour perçue : 842 803.23 €





LE GRAND PARQUET

FONTAINEBLEAU

LE GRAND PARQUET

L'activité équestre

Une reprise attendue après 2 années de crise sanitaire. La saison équestre de 8 mois a permis une programmation de **107 jours de manifestations** et d'activités équestres et **127 jours de période de montage et démontage**.

Une année record, pour le Grand Parquet et son équipe avec l'arrivée :

- **Du Printemps des Sports Équestres**, ce nouvel organisateur, GL Events (organisateur des JO équestres), élève le niveau international sur un jumping 4*
- Du nouvel organisateur du **BIP** (Bonneau International Poneys) qui a organisé, à lui seul, 6 concours
- De **la marque Harcour**, venue organiser son concours de saut d'obstacles « Amateurs »

Autres temps forts

Les 20 ans de Nature et Vénérerie
Les 40 ans de la Grande Semaine
Les 20 ans du BIP

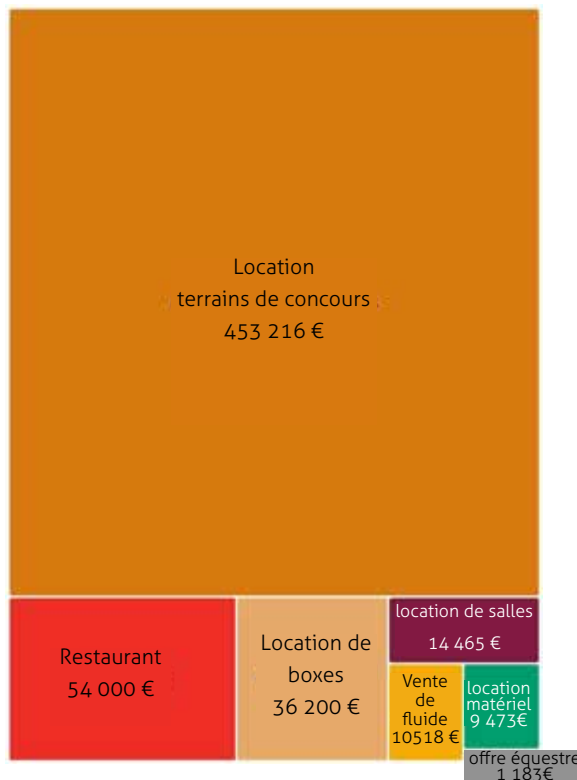
L'activité entreprise

Une reprise très timide des séminaires qui se traduit par l'accueil en petits groupes d'entreprises locales, les réunions et formations de l'agglomération et de Fontainebleau Tourisme,

Les travaux de la carrière des Princes

Les travaux ont débuté le 04 janvier 2022, pour régler des problèmes d'évacuation d'eau de pluie sur les parkings poids-lourds. Un ré-agrèage a été réalisé sur 20 000 m² de parkings pour faciliter l'évacuation des eaux et apporter plus de confort aux cavaliers et chevaux

Chiffre d'affaires





URBANISME HABITAT MOBILITÉS

SOMMAIRE

URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables
Les Sites Patrimoniaux remarquables
Le Règlement Local de Publicité intercommunal

HABITAT

Le Programme Local de l'habitat
L'amélioration de l'habitat
Action coeur de ville
Accueil des gens du voyage
Le service logement
La SEM

MOBILITÉS

Les réseaux de bus
Le schéma directeur cyclable
Les parcs de stationnement
L'offre ferroviaire



URBANISME

Accompagnement des communes

L'agglomération accompagne et apporte son expertise sur les procédures d'évolution des PLU communaux. Le conseil municipal délibère en amont aux différentes étapes de ces procédures dont il a l'initiative. Il peut suivre leur déroulement des outils d'information et de concertation mis en place. Le conseil communautaire approuve chaque étape. Les communes continuent d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme qui sont réceptionnées en mairie et sont délivrées par le Maire de la commune.

En 2022, l'agglomération a assuré la gestion de 16 procédures et 7 recours gracieux ou contentieux à l'encontre des PLU approuvés.

10 Approbations de procédures

- Modification et révision allégée n°1 du PLU de Barbizon
- Modification n°3 du PLU de Bourron-Marlotte
- Modification n°5 et révisions allégées n°1, 2 et 3 du PLU de Chartrettes
- Modification n°11 et révision allégée n°3 du PLU de Fontainebleau-Avon
- Modification n°2 du PLU de Samois-sur-Seine

2 Prescriptions de nouvelles procédures

- Révision allégée n°4 du PLU de Fontainebleau-Avon uniquement sur Fontainebleau
- Révision allégée n°3 du PLU d'Ury

4 autres études lancées précédemment et encore en cours :

- Modification n°12 du PLU de Fontainebleau-Avon uniquement sur Fontainebleau
- Mise en compatibilité n°3 du PLU de La Chapelle-la-Reine avec une déclaration de projet
- Modification n°1 du PLU d'Arbonne-la-Forêt
- Modification n°1 du PLU de Vulaines-sur-Seine

Accompagnement de projets d'aménagement sur le territoire

Le service urbanisme a accompagné les communes par :

- des conseils juridiques pour l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- des conseils sur des projets importants d'aménagement et de construction en participant à l'élaboration ou réflexion de montage des Projets Urbains Partenariaux.

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi, document unique, couvrira le territoire des 26 communes membres du Pays de Fontainebleau et se substituera, dès qu'il sera exécutoire aux documents d'urbanisme communaux existants.

Les outils de concertation avec la population

- la plateforme PLUi (7 articles publiés) permettant d'accéder aux informations relatives à la procédure d'élaboration et aux études



- une page dédiée à la procédure du PLUi sur le site internet de l'agglomération
- 6 articles pour le web - 3 articles dans le journal
- le registre papier au siège de l'agglomération et dans 4 mairies du territoire,
- le recueil des observations par une adresse électronique dédiée à la procédure,
- le recueil des observations par courrier postal,
- 4 balades paysagères (1 par secteur géographique) dans les communes d'Avon, Bois-le-Roi, Chailly-en-Bière et La Chapelle-la-Reine (80 participants),



Balade paysagère - La Chapelle-la-Reine

- 1 questionnaire en ligne entre fin juin 2022 et fin septembre 2022,
- 1 guide pratique du PLUi ,
- 1 exposition pédagogique sur la démarche PLUi,



Atelier fresque du projet - Ury

- 1 plaquette informative portant sur les retours de la concertation avec la population et le diagnostic,
- 1 réunion d'échanges organisée avec la société civile et les acteurs locaux portant sur la présentation de la démarche de PLUi, le diagnostic et les enjeux du territoire qui s'est tenue le 8 novembre à Samois-sur-Seine,
- 1 réunion publique d'échanges, de participation et de présentation de la démarche de PLUi, du diagnostic et d'échanges sur les enjeux du territoire qui s'est tenue le 16 novembre 2022 à Avon,
- 1 atelier « fresque du projet » le 13 décembre à Ury,
- 1 carte participative permettant d'apporter des contributions localisées sur le territoire à partir de mi-décembre 2022.

Les élus communautaires ont défini 3 grands objectifs

- Protéger l'écrin du Pays de Fontainebleau et valoriser les patrimoines bâtis, naturels, agricoles et paysagers marqueurs de l'identité du territoire
- Affirmer une stratégie économique portée sur le tourisme vert, la filière équestre, le tissu économique de proximité et les entreprises à forte valeur ajoutée
- Faire du Pays de Fontainebleau un lieu de vie durable et équitable au service de ses habitants;

La co-construction du diagnostic et du PADD

Après un peu plus d'une année de travail portant sur le diagnostic et l'état initial de l'environnement, les élus ont travaillé sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Clé de voûte du PLUi, le PADD est le document politique du PLUi qui assure la cohérence des différentes politiques sectorielles et permet aux élus de définir leurs priorités pour l'aménagement et le développement durable du territoire.

Ses orientations générales trouveront leur traduction au sein des pièces règlementaires et opposables du PLUi : les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le règlement graphique (zonage) et le règlement écrit. Ces pièces doivent donc être cohérentes avec le PADD.

De plus, le PADD doit s'inscrire dans un rapport de compatibilité avec les documents supra-communaux et en cohérence avec les plans et programmes engagés par l'agglomération : le Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France (SDRIFe), le Plan de Mobilités d'Ile-de-France (dit MOBIDF, ancien PDUiF), la Charte du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (sur 16 communes du territoire), le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Projet de Territoire, le Programme Local de l'Habitat (PLH), etc...

L'élaboration du PADD fait suite à un travail de diagnostic partagé, de co-construction avec les communes et de concertation avec les acteurs locaux, les associations et la population à travers les échanges suivants :

- 1 séminaire inaugural de sensibilisation à la crise climatique ouvert à tous les élus communautaires
- 3 ateliers thématiques avec les élus communautaires et municipaux
- 1 comité de pilotage sous forme de « fresque du projet »
- 1 atelier habitants sous forme de « fresque du projet »



Réunion publique PLUi - Avon

Gestion des procédures SPR pour le compte des communes

Contexte

Les « Sites patrimoniaux remarquables » (SPR) sont des outils de protection pour les secteurs à haute exigence patrimoniale (urbain, paysager, monuments historiques).

Objectifs

Les SPR protègent les villes, villages ou quartiers ainsi que leurs paysages et espaces ruraux dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.

Ce classement affectant l'utilisation des sols dans un but de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel se substituera au périmètre des abords de 500 mètres délimité autour des monuments historiques.

Ainsi tous les travaux portant sur les immeubles bâtis ou non bâtis inclus dans le périmètre du SPR et nécessitant une autorisation sont soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France sans exception. Il n'y aura plus de condition de « co-visibilité » avec un monument historique.

Le Règlement Local de Publicité (RLPi)

Le RLPi du Pays de Fontainebleau a été ambitieux :

- limitant à l'essentiel la publicité, les enseignes et pré-enseignes pour assurer leur intégration dans un contexte patrimonial et paysager d'exception entrant dans une démarche Unesco impliquant l'ensemble du territoire,
- obligeant à l'extinction nocturne l'ensemble des dispositifs et interdisant la publicité numérique, souhaitant ainsi inscrire le territoire dans une approche de sobriété énergétique.





HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le conseil communautaire a engagé l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) en 2019. Le PLH, document stratégique, définit, pour une période de six ans, les principes et les objectifs de la politique publique de l'habitat communautaire visant à répondre aux besoins en logement et à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale dans un objectif de répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement sur le territoire.

En 2022, deux phases se sont succédées :

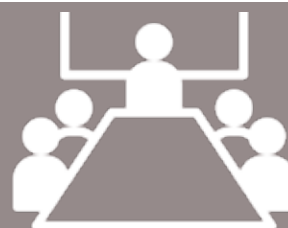
Élaboration et la finalisation du document d'orientation (suite)

- séminaire élus organisé autour d'une proposition d'orientations et des d'objectifs en lien avec le diagnostic et le travail en ateliers par secteurs et des partenaires en janvier 2022
- concertation dématérialisée auprès des communes pour prioriser les orientations et les objectifs, l'objectif de production de logement annuelle neuve et sortie de vacance, faire le point sur les zones foncières potentiellement mutables sous format de cartographie.
- concertation avec l'État avec présentation des orientations et objectifs notamment l'obligation de disposer d'un certain nombre de logements sociaux pour les communes SRU
- présentation et passage en conseil communautaire sur les orientations et objectifs

Élaboration du Programme d'actions

- 4 ateliers thématiques regroupant les partenaires et les communes autour de l'habitat innovant, l'offre sociale, l'attraction des ménages et la rénovation du parc existant.
- 26 entretiens avec les communes, première proposition de plan d'actions .
- concertation dématérialisée avec l'ensemble des communes sur les éléments présentés
- conférence des maires
- concertation avec l'État

43 temps (atelier, séminaires, présentation, conférence)



LES DISPOSITIFS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'amélioration et la requalification de l'habitat est un objectif affiché comme prioritaire à la fois dans le projet de territoire et dans le Plan Climat. Il s'agit également d'une orientation forte du futur Programme Local de l'Habitat en cours d'élaboration.

Le déploiement du dispositif RECIF+

L'agglomération a répondu à un Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) pour bénéficier du programme Rénovation des Immeubles de Copropriété en France (RECIF+). Ce programme a vocation à massifier la rénovation énergétique des copropriétés en France.

Il propose pour cela des actions vers les collectivités territoriales, les copropriétaires, les syndicats et les professionnels du bâtiment et de la rénovation.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE VOUS FAIT GAGNER SUR TOUS LES PLANS !

En agissant sur l'isolation du bâtiment (façades, toitures, planchers et vitrages), sur l'optimisation des systèmes de ventilation, de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de l'éclairage mais aussi parfois sur l'installation d'énergies renouvelables, la rénovation énergétique de votre copropriété vous offre :

- + DU BIEN-ÊTRE, À TOUTES LES SAISONS !**
Ni trop chaud, ni trop froid, juste comme il faut ! La rénovation énergétique vous apporte un confort thermique hiver comme été, mais aussi plus de tranquillité grâce à une protection contre le bruit extérieur.
- + UN PATRIMOINE VALORISÉ, POUR UNE FUTURE VENTE OU LOCATION**
Pour préserver voire augmenter la valeur de votre bien, la rénovation énergétique est une solution ! Son étiquette a un effet direct sur son prix de vente ou de location. Pour exemple, dans le Grand Est, les appartements dans les meilleures classes énergétiques se vendent en moyenne 17 % plus chers que ceux dans les moins bonnes classes.
Source : Étude sur la valeur de vente des logements en 2020 des locataires de France
- + UN BÂTIMENT À LA HAUTEUR DES NOUVELLES EXIGENCES**
Grâce à la rénovation énergétique, votre bien s'offre une seconde jeunesse ! Tout comme le neuf, il saura répondre aux attentes actuelles en matière d'esthétisme, de confort et de performance écologique.
- + DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE... ET PAS QUE !**
En contrôlant votre thermomètre, vous contrôlez aussi votre budget ! La rénovation énergétique globale de votre logement peut réduire de 40 à 70 % votre consommation d'énergie. Des factures réduites et un esprit tranquille : plus besoin de surveiller l'évolution du prix du gaz !
- SON À SAVOIR**
Lorsque le bâtiment montre des signes de vieillissement nécessitant des travaux (pavement de façade, chauffage), c'est l'occasion de penser à la rénovation énergétique pour optimiser vos dépenses.
- + UNE CONTRIBUTION À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
La rénovation énergétique de votre copropriété est un cercle vertueux qui va de votre bien-être jusqu'à celui de la planète ! En transformant votre bien en bâtiment basse consommation, vous réduisez ses émissions de CO₂ et luttez ainsi contre le changement climatique.
- SON À SAVOIR**
En 2035, les biens classés G ne pourront plus être mis en location. Les biens classés F et E suivront.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS, ON EN PARLE DE PLUS EN PLUS.
Mais concrètement, pour vous, copropriétaire, ça veut dire quoi ?
Vous, qui voulez avant tout vous sentir bien chez vous, quelle que soit la période de l'année. Vous, qui voulez préserver votre capital, le bien dans lequel vous avez investi pour votre avenir, tout en contribuant à la protection de l'environnement.
La rénovation énergétique de votre copropriété est, tout simplement, votre meilleure alliée !
Comment ? Parlons-en !

COPROPRIÉTAIRES GAGNANTS À TOUS LES ÉTAGES !
(Et si nous parlons de la rénovation énergétique de votre copropriété ?)

L'agglomération a décidé de couvrir l'ensemble du territoire avec un dispositif d'appui à la rénovation de l'habitat, ce qui fait qu'en plus de l'existence d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) sur le périmètre du Parc naturel régional du Gâtinais français, elle déploie :

Lancement de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) en lien avec le dispositif Action Cœur de Ville (ACV)

Le bureau d'étude Citémétrie a été désigné lors du conseil communautaire de décembre 2022, pour la mise à jour de la convention (objectifs de rénovation énergétique, prise en compte du nouveau pilotage, actualisation des adresses RU, actualisation des aides financières) et le suivi-animation de l'OPAH-RU.

Lancement de l'étude pré-opérationnelle pour les 6 communes sans dispositif d'amélioration de l'habitat

Le bureau Citémétrie, a été retenu en novembre 2022 pour réaliser l'étude pré-opérationnelle exigé par l'ANAH afin de faire le choix du dispositif le plus adapté à mettre en place pour les six communes du territoire qui ne disposent pas d'un outil facilitant la rénovation de l'habitat.

Le bilan de l'espace France Rénov'



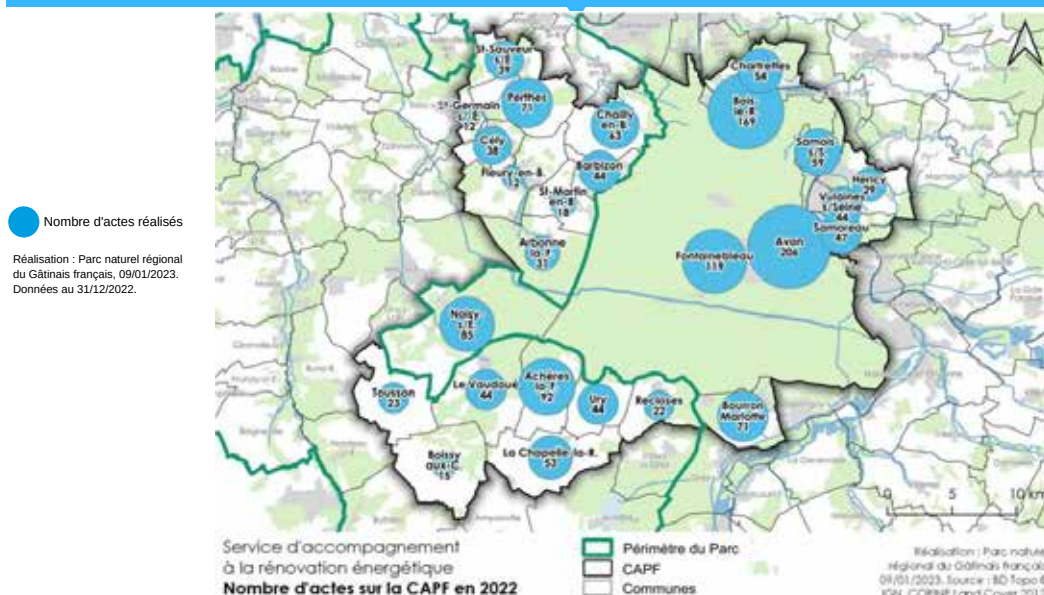
Initié dès 2020, l'espace France Rénov' piloté par le Département a immédiatement connu un franc succès. Le travail conjoint de l'agglomération et du Parc naturel régional de Gâtinais français (PnrGf) a permis de dépasser largement les objectifs et d'accompagner ainsi de nombreux habitants dans leur démarche de rénovation énergétique de l'habitat. Au regard du succès des permanences, l'agglomération a proposé une deuxième permanence dès avril 2022.

Les conseillers France Rénov' ont participé à des événements locaux, animé 4 réunions d'information dédiées à la rénovation énergétique de copropriétés à Avon, animé un webinaire à destination des personnels d'accueil des mairies. Un plan de communication multicanal a été mis en place (spots radios, articles, création de fiches outils à destination des communes).

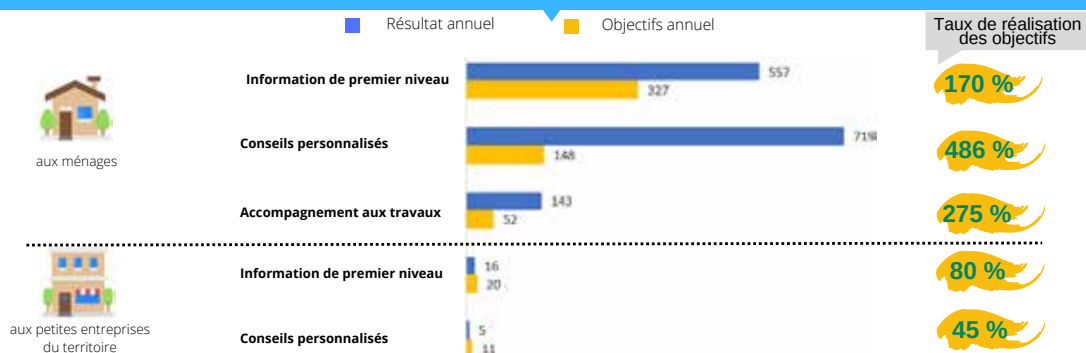


France Rénov' : présentation aux Naturiales

Des habitants engagés dans la rénovation énergétique

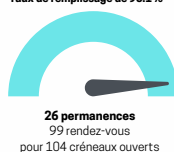


Bilan des objectifs annuels

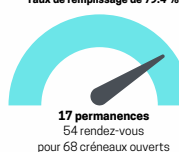


Un espace conseil toujours très sollicité

Pôle cadre de vie
Taux de remplissage de 95.1%



Siège de la CAPF
Taux de remplissage de 79.4%





Mise en place des permanences ADIL

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de Seine-et-Marne a pour mission d'informer gratuitement les habitants sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, elle ne rédige aucun acte administratif, ne traite pas de sujets contentieux ou commercial.

Depuis septembre 2022, deux permanences par mois ont permis d'accueillir 28 rendez-vous.

Un formulaire d'inscription a été mis en place sur le site internet de l'agglomération.

Bilan 2022

263 conseils Amélioration de l'habitat	149 conseils Rapports locatifs	39 conseils Accès au logement et maintien des ménages en difficultés
34 conseils lutte contre l'habitat indigne ou non décent	20 conseils Accession à la propriété	18 conseils Copropriété

Mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

L'agglomération a instauré la CIL lors du conseil de décembre 2022. Cette instance a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs du logement social sur le territoire intercommunal afin d'améliorer et fluidifier l'accès au logement social des habitants.

Élaboration d'un document cadre relatif aux garanties d'emprunt en faveur des bailleurs sociaux

La production de logements sociaux est en concurrence directe avec l'habitat privé pour l'acquisition de foncier. Les organismes d'habitations à loyer modéré (bailleurs sociaux) font appel au soutien des collectivités publiques afin d'équilibrer leurs opérations. Ce soutien se manifeste, notamment, par la garantie d'emprunt. Au 1^{er} janvier 2022 l'agglomération enregistrait 80 690 811,76€ de capital garanti auprès des banques pour le compte des bailleurs sociaux. Afin de contenir les montants garantis tout en maintenant un soutien auprès des bailleurs sociaux, il a donc été décidé

de réfléchir à l'élaboration d'un règlement d'attribution des garanties d'emprunt aux bailleurs sociaux cadrant les conditions d'octroi. Ce travail a débuté sur la fin de l'année 2022 en lien avec l'élaboration du budget.

Accueil des gens du voyage

L'agglomération doit répondre au schéma départemental pour 80 places déclinées comme suit :

15 places pour Avon, 7 pour Bois-le-Roi, 18 pour Fontainebleau, 20 pour Samois-sur-Seine et 20 pour Vulaines-sur-Seine.

Une aire de grand passage doit également être construite sur le territoire, destinée à accueillir les voyageurs itinérants en grand groupe de 50 à 200 caravanes. La sédentarisation des gens du voyage est aussi un volet étudié.

La mise en œuvre de cette compétence se révèle particulièrement ardue, l'agglomération dispose de peu de solutions foncières dans le cadre environnemental et patrimonial très contraint. Le Groupement d'Intérêt Public des Gens du Voyage du 77 et la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) assistent l'agglomération dans cette recherche de sites.

Aire de Vulaines-sur-Seine (20 places) : première aire en cours de réalisation

Les travaux ont débuté en mars 2022 à la suite de l'acquisition du site en 2021. En décembre 2022, une convention avec le Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Habitat Voyageur a été signée pour assurer la gestion, la maintenance techniques et l'accompagnement social. Cet ouvrage a bénéficié de 800 000 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la réalisation de ce projet, une aide du Département 46 000€ Caisse d'Allocation Familiale 25 000€

Un projet à Samois-sur-Seine est en attente de l'Etat pour qu'il soit en compatibilité réglementaire.

Le projet à Fontainebleau (18 places) est en cours d'étude de faisabilité en lien avec l'Etat sur le secteur de renouvellement urbain des archives.

Pour Avon et Bois-le-Roi, il n'y a aucun foncier disponible à ce jour.

Une démarche de mutualisation des places pour une meilleure efficacité des aires est à l'étude.

Le service logement

Missions

Le service logement de l'agglomération est un lieu d'enregistrement régional des demandes. Il joue le rôle d'intermédiaire avec les gestionnaires de logements sociaux et enregistre les demandes.

Le nombre de demandes

Une nette augmentation est constatée depuis la crise sanitaire et sans doute en parallèle à la production de logements dynamique sur le territoire, principalement à Fontainebleau et Avon.

1415 demandes enregistrées ou renouvelées
1193 demandes pour l'agglomération
222 demandes pour des communes extérieures

Composition familiale et type de logement demandé

Pour l'année 2022, les demandeurs de logement sont majoritairement des personnes seules (40 %) et des familles monoparentales (25 %), comme c'est le cas depuis plusieurs années déjà.

Ainsi, les logements les plus demandés sont des appartements de type 1 et 2 (48 %) et type 3 (29 %). C'est pourquoi l'agglomération souhaite appuyer la création de petits logements correspondant à cette demande

La SEM du Pays de Fontainebleau



www.sem77.fr



Motifs de la demande de logement



Demandes par type de logement actuel



Communes souhaitées

Les demandes concernent principalement le coeur urbain pour profiter de la proximité de la gare, de l'hôpital et du bassin d'emploi.

Faits marquants

- L'année 2022 a été marquée par le conflit en Ukraine, plusieurs ressortissants ukrainiens ont donc effectué une demande de logement social.
- La cyberattaque qui a paralysé le Département de Seine-et-Marne, a engendré une forte sollicitation du service logement pour le suivi des demandes de logements gérées par la Maison Départementale des Solidarités. Le lien avec les assistantes sociales s'est renforcé.



425 302 €
Réhabilitation et
réparation locative



301 922 €
Étude travaux isolation
Butte Montceau



2,65 %
Vacance locative
annuelle



300
Logements



6 158 m²
Surfaces
commerciales



12
Commerces
et bureaux



Résidence du Viaduc, Avon

Fonds Solidarité Logement - FSL

Pour l'année 2022, l'agglomération n'a pas obtenu les données statistiques liées au territoire compte-tenu de la cyber-attaque du Département. Mais il est constaté que le nombre de ménages aidés augmentent chaque année. Pour mémoire en 2021, 235 ménages du territoire, répartis sur 16 communes, ont été aidés via ce fonds pour un montant de 181 480 €.

Association Empreintes pour les logements d'urgence

L'agglomération dispose d'une convention avec l'association Empreintes dont l'objet est d'accueillir, héberger et réinsérer des personnes en difficulté.

L'agglomération bénéficie à ce titre de 2 logements de type 2 (1 ou 2 personnes) et 1 logement de type 3 (3 ou 4 personnes).

Pour l'année 2022, l'association a réalisé 4 entrées, contre 1 seule en 2021.

Le taux d'occupation pour cette année s'élève à 80.78%, les personnes hébergées au 1^{er} janvier 2022 ont pu être relogées en cours d'année.



Profil des personnes hébergées en 2022

4 ménages dans la tranche d'âge 46-55 ans.

- 1 ménage en CDI

- 1 ménage avec revenus de formation

- 1 ménage avec allocation adulte handicapé

- 1 ménage en interim pour des missions au domicile de particulier

2 ménages sont partis dans le parc privé

2 autres sont retournés dans leur famille

La communauté d'agglomération a versé une subvention de 43 568 € pour l'année 2022 qui correspond à 81.04 % du total des charges de ce dispositif, les 18.96 % restants correspondent aux loyers versés par les personnes hébergées (environ 12 % du montant des loyers).

Subvention versée par l'agglomération : 43 568 € TTC



MOBILITÉS

Les réseaux de bus du territoire

Le réseau de transport en commun

Les communes du Pays de Fontainebleau sont desservies par cinq réseaux de bus.

L'agglomération contribue financièrement à quatre d'entre eux pour un montant global d'environ **994 000 €**, et prend en charge la quasi-totalité du service du Transport à la Demande (TàD) du secteur de La Chapelle-la-Reine, pour un montant annuel d'environ **140 000 €**.

L'agglomération se veut un interlocuteur de terrain incontournable auprès d'Île-de-France Mobilités et agit activement pour être entendue en termes de suivi et de développement des réseaux de bus de transports en commun sur son territoire.



Navette TàD

Un prochain renouvellement de délégation de Service Public

En 2020-2021, Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports pour l'ensemble des collectivités de la région, a engagé la mise en concurrence des réseaux de bus qui sera effective en août 2023 sur le territoire de l'agglomération. En 2022, IDFM a désigné Transdev Vulaines (qui deviendra Transdev Pays de Fontainebleau) comme nouveau et unique délégataire de service public sur l'ensemble du territoire. IDFM a travaillé en lien et selon ses contraintes avec l'agglomération dans le but de proposer une nouvelle offre aux habitants.



Les faits marquants

- le comportement des usagers et leurs habitudes de fréquentation des transports en commun ont été modifiés depuis la crise sanitaire. Certains jours deviennent plus fréquentés que d'autres.
- l'adaptation des réseaux aux travaux de voiries a engendré des détours de trajet et délais supplémentaires.
- Transdev et les Cars bleus ont fait face à de nombreuses difficultés liées à une pénurie de conducteurs au niveau national.



Place de l'Étape

Participations aux titres de transports

Aide aux lycéens

L'agglomération propose une aide financière de 72 € par an au forfait IMAGINE R scolaire pour chaque lycéen domicilié sur le territoire.

580 élèves sont concernés pour 2022-2023 contre 634 en 2021-2022. Depuis 2019, une baisse du nombre d'élèves aidés est constatée. La participation financière globale de l'agglomération s'élève à 43 933 €

Aide aux seniors

Le Pass Local est un titre de transport spécifique destiné aux personnes âgées d'au moins 65 ans soumises à l'impôt sur le revenu.

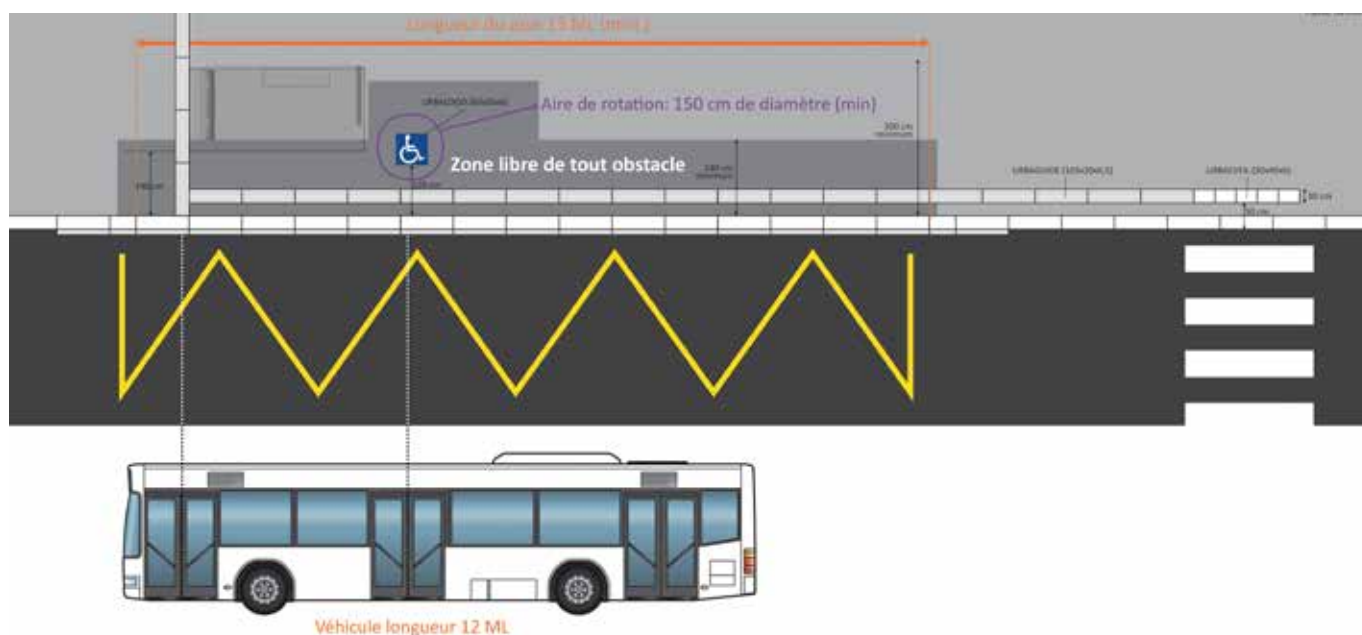
113 habitants du territoire étaient détenteurs du Pass Local en 2022, nombre en nette diminution depuis la crise sanitaire et la mise en place du pass Navigo Senior en 2020. Les détenteurs du Pass Local sont principalement des habitants du cœur urbain.

La participation financière globale 2022 s'élève à 24 888 euros.

imagine R
580 élèves
pour un montant de 43 933 €



Pass local,
113 abonnés
pour un montant de 24 888 €



Accessibilité des arrêts de bus du territoire

Entre 2021 et 2022, l'agglomération a lancé une réflexion approfondie sur l'accessibilité de ses points d'arrêt de bus en collaboration avec les communes, les transporteurs et Ile-de-France Mobilités (IDFM). Une entreprise spécialisée dans la signalisation routière a réalisé les premiers travaux pendant l'été 2022 :

- suppression des bandes podotactiles non conformes,
- installation de nouvelles bandes de guidage,
- marquage des arrêts pour les conducteurs,
- marquage des zones UFR (Unitaire de Feu Rouge)
- déplacement de certains mobiliers urbains qui entravaient la circulation des usagers.

Ces mesures ont permis d'atteindre les 90 % d'accessibilité. Une nouvelle campagne doit être lancée avec l'aide experte d'un bureau d'études spécialisés en PMR afin de travailler les points restants.

Une politique cyclable en développement

Consignes à vélos sécurisées de la gare de Fontainebleau-Avon

Le Pays de Fontainebleau assure la gestion des deux consignes à vélos sécurisées situées à la gare de Fontainebleau-Avon par l'intermédiaire de la société Transdev. Ces consignes ont une capacité de 112 places.

En 2022, le nombre d'abonnements aux consignes a augmenté avec 123 usagers contre 86 en 2021, pour 9625 validations jour, soit une moyenne journalière de 79 validations.

En lien avec IDFM, la CAPF étudie le renforcement de cette offre ainsi que pour l'ensemble des gares du territoire.

112 places
30 € / an
123 usagers
9 625 utilisations

Lancement du Plan Vélo

Au regard de la nécessité de passer à une agglomération décarbonée et de la demande forte de développement d'aménagement cyclable (itinéraires et stationnements sécurisés), l'agglomération a décidé dès fin 2021 de lancer l'élaboration de son schéma directeur cyclable.

En 2022, le dossier de demande de subvention a été réalisé auprès de la région et l'accompagnement par un prestataire spécialisé a été préparé.

Fin 2022, le marché a été attribué à BL évolution, conseil en transition écologique et expert en mobilités. La démarche sera menée en trois temps :

- Élaboration d'un diagnostic partagé,
- Proposition de scénarios,
- Réalisation du plan d'actions et d'un plan d'investissement à court, moyen et long terme pour une approbation fin d'année 2023



Parc de stationnement de la gare de Fontainebleau-Avon

Avec 545 places réparties sur quatre niveaux, une en terrasse et trois en silos, ce parking permet, à une clientèle horaire et abonnée, de stationner au plus près de la gare. La convention qui liait la CAPF à la SNCF, et qui a permis la construction de ce parking, s'est arrêtée en septembre 2022. La SNCF est donc désormais seule en responsabilité de cet équipement.

415 abonnés
7 932 usagers / h
Chiffres d'affaires :
225 564 €

L'offre ferroviaire de la ligne R

7 gares situées à l'Est du territoire de l'agglomération desservent la gare de Lyon via la ligne R.

72 000 voyageurs du territoire ont emprunté cette ligne : 52 000 voyageurs pour les Transiliens et 20 000 voyageurs pour les TER

Les gares de Fontainebleau – Avon et Bois-Le-Roi concentrent plus de 90% des montées du territoire avec respectivement 7000 et 2000 montées par jour.

Les gares de Vulaines-sur-Seine, Héricy, Chartrettes (+14 %) et Bourron-Marlotte (+46 %) permettent également de rejoindre la capitale.

Chaque gare, hormis Héricy et la halte forestière, possède un parking vélo. Le renforcement ou la création du Parc de stationnement de Bois-le-Roi a été acté par IDFM. Le projet de déplacement et extension de celui du pôle gare Fontainebleau-Avon a débuté.

Il est à noter une nette progression de voyageurs empruntant le train pour des motifs de loisirs, les Parisiens cherchant des espaces de respiration à proximité de la capitale.

7 gares
72 000 voyageurs
7 000 montées
à Fontainebleau-Avon
2 000 montées
à Bois-le-Roi
+14% de montées à
Chartrettes
+46% de montées à
Bourron-Marlotte



CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE

Le plan climat air energie territorial

La fibre

L'eau, l'assainissement

La collecte et le traitement des déchets ménagers

Les chantiers



LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Adopté en Conseil communautaire de décembre 2020, pour une durée de 6 ans, le PCAET est un outil réglementaire, à la fois stratégique et opérationnel, permettant à l'agglomération de prendre en compte pour le territoire l'ensemble des problématiques climat-air-énergie. Le PCAET s'applique à l'échelle d'un territoire intercommunal, sur lequel toutes les forces vives locales sont mobilisées et impliquées (associations, entreprises, citoyens...).

En date du 15 novembre 2022, le bilan de l'avancement de la mise en œuvre du PCAET argue d'un taux d'avancement global de 40 %.

Le stade de réalisation diffère d'une action à une autre et le constat révèle que sur 31 actions :

- 6 actions peuvent être considérées comme finalisées mais restent à pérenniser
- 16 actions sont en cours ou initiées (études, diagnostics, recherche de partenaire...)
- 9 actions ne sont pas encore lancées

Focus sur certaines actions du PCAET en 2022



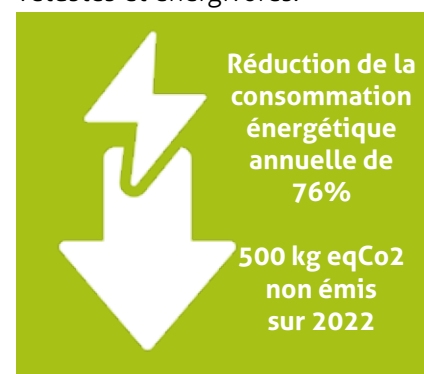
Eclairage zone de Samoreau Avant / Après

Action 6 du PCAET : Le plan d'amélioration de l'éclairage public sur les Parcs d'activités.

La CAPF s'est engagée depuis 2021, dans un programme de rénovation et d'amélioration des installations d'éclairage public sur les Parcs d'activités économiques. Ce programme a pour ambition d'optimiser la gestion de l'éclairage public d'ici 2025 grâce à des actions variées, à savoir :

- Utilisation des équipements basse-consommation
- Baisse de la puissance d'éclairage des luminaires

Des travaux sont réalisés sur les ZAE de Bois-le-Roi, la Chapelle-la-Reine, Saint-Sauveur-sur-École et une partie de Vulaines-Sur-Seine afin de remplacer 33 luminaires vétustes et énergivores.



Action 20 : Valoriser et soutenir les dispositifs de sensibilisation de la population à la limitation des déchets (Portée par le SMICTOM)

Le SMICTOM a déployé différents moyens de communication et mesures de sensibilisation à la limitation des déchets à destination de la population :

- La campagne Forêt Belle : renouvelée cette année avec la CAPF et les signataires de la charte Propreté en forêt et lisière : les Amis de la Forêt de Fontainebleau, l'Office National des Forêts, le Département de Seine-et-Marne, le Parc naturel régional du Gâtinais français, le SMITOM-LOMBRIC, la réserve de Biosphère de Fontainebleau-Gâtinais.



- La Semaine Européenne de la réduction des déchets : l'édition de 2022 a permis de proposer les animations suivantes : un atelier récup' lors de l'évènement « Réparons Ensemble » organisé par la Mairie de Bois-le-Roi, une campagne de pesée des biodéchets produits par le restaurant scolaire du lycée Jeanne d'Arc Saint-Aspais à Fontainebleau et des animations compostage auprès des élèves de l'école Paul Mathéry à Avon.
- Distribution des composteurs et communication sur le compostage collectif et individuel : avec 425 composteurs distribués et 47 animations organisées.

Action 22 : Adopter un plan d'achats responsables et durables et une charte de bonnes pratiques environnementales.

En 2022, l'agglomération a remplacé deux voitures thermiques par deux voitures électriques et a acquis deux tondeuses électriques. Au second semestre 2022, une opération a été menée pour l'installation de matériels pour économiser l'eau dans l'ensemble des équipements, en partenariat avec « Jalex environnement ».



Action 28 : Coordonner l'activité des syndicats en charge de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI

L'agglomération a délégué l'exercice de sa compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations à 3 Syndicats : le SEMEA, l'Epage du Loing et le SM4VB.

Actions 2022 en cours (liste non exhaustive) :

- Étude de restauration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique de la tête de bassin du Rebais et du marais de Baudelut à Arbonne-la-Forêt, Fleury-en-Bière et Saint-Martin-en-Bière,
- Maîtrise d'œuvre préalable aux travaux de réduction du risque « inondation » dans la tête de bassin du ru de la Mare-aux-Evées et dans le hameau de Faÿ, commune de Chailly-en-Bière,
- Lutte contre les inondations dans le bassin versant du ru des Vaux à Cély.

Action 31 : Incarner un territoire d'expérimentation et de recherche pour l'ingénierie des sols

L'École Nationale Supérieure des Mines de Paris (Mines Paris) s'est rapprochée de l'agglomération afin de présenter un projet d'étude expérimentale de la géothermie de surface et d'amélioration de la performance des systèmes de chauffage/refroidissement.

En 2022, un premier diagnostic du terrain a été réalisé afin de pré-identifier les sites éligibles au projet. Deux sites appartenant à l'agglomération ont été retenus :

Le Stop & work de Fontainebleau et le Gymnase Combourieu à Chartrettes ont été fléchés pour accueillir ce dispositif expérimental.

Fin 2022, une demande de subvention a été déposée auprès de l'ADEME afin d'étudier la faisabilité du projet.



Gymnase Combourieu



Centres d'affaires



LES CHANTIERS ET INSTRUCTIONS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Outre le suivi des interventions courantes (fuites, obstruction, etc.), le pôle Cadre de Vie est en charge de chantiers plus importants sur le territoire

22 chantiers mis en oeuvre et suivis

COMMUNE	MONTANTS	DÉTAILS
CAPF	17 246,70 €	Travaux de mise en conformité accessibilité marquage transports
	482 000,00 €	Réfection de la piste d'athlétisme du Stade P Mahut
	79 229,00 €	Travaux bâtiments Jeunesse Cély et gestion des eaux pluviales
	12 000,00 €	Maîtrise d'oeuvre tir à l'arc et contrôle technique
	17 220,00 €	AMO Machinerie piscine
	16 373,76 €	Achat d'un véhicule Trafic pour le sport
ACHÈRES-LA-FORÊT	6 922,84 €	Curage des réseaux eaux pluviales
AVON	9 538,32 €	Modification de la largeur du trottoir de l'arrêt bus rue du Vieux Rû
	6 443,28 €	Travaux de voirie sur le parvis de la Gare Fontainebleau-Avon
SAINT-MARTIN-EN-BIÈRE	2 372,54 €	Intervention eaux pluviales rue des Champarts
BOURRON-MARLOTTE	19 700,00 €	Gestion des eaux pluviales rue du Général de Gaulle et rue Bariller et entretien divers
	83 210,81 €	Travaux remise en état toit gymnase Poirier
CHARTRETTES	75 911,63 €	Création parking du gymnase Combourieu
SAINT-GERMAIN-SUR-ÉCOLE	21 001,00 €	Solde de travaux eaux pluviales
VULAINES-SUR-SEINE	170 000,00 €	Maîtrise d'œuvre gymnase Coubertin
	693 364,39 €	Construction d'une aire d'accueil des gens du voyage
PCAET	17 838,24 €	Fourniture et pose de petits matériels sur branchements eau
	30 000,00 €	PHASE 1 subvention École des Mines ACTION 31
	19 065,24 €	Fourniture et pose luminaires Saint-Sauveur-sur-École, La Chapelle-la-Reine et Parcs d'activités
	20 040,00 €	Bilan carbone
PARC D'ACTIVITÉS	106 609,44 €	Signalétique des parc d'activités
	85 474,00 €	Réfection voirie Saint-Sauveur-sur-École

Le service instruit au titre de la compétence eau et assainissement les permis de construire. En 2022, il y a une baisse de 205 dossiers au total par rapport à 2021.

641 dossiers de permis de construire instruits

DOSSIERS URBANISME - 2022							
COMMUNES	NOMBRE TOTAL DOSSIERS	Avis Favorable	Pas d'avis	Avis défavorable	Avis modificatif	TOTAL DOSSIERS MODIF +	Progression / 2021
AVON	34	16	4	12	6	40	-13
ACHERES LA FORET	31	19	2	8	6	37	-34
ARBONNE LA FORET	19	15	2	2	2	21	-20
BOISSY AUX CAILLES	2	0		2	1	3	-1
BARBIZON	41	19	5	16	4	45	-12
BOIS LE ROI	79	54	7	18	19	98	-3
BOURRON MARLOTTE	54	34	5	14	7	61	2
CHAPELLE LA REINE	12	2	2	7	5	17	-2
CELY EN BIERE	26	17	0	7	6	32	-2
CHARTRETTES	35	25	0	10	3	38	-11
CHAILLY EN BIERE	47	27	2	17	14	61	-15
FLEURY EN BIERE	9	5	1	3	5	14	-14
FONTAINEBLEAU	46	28	0	17	15	61	-25
HERICY	23	13	0	10	5	28	-22
SAMOIS SUR SEINE	20	10	1	9	6	26	-11
NOISY SUR ECOLE	20	7	2	11	1	21	0
RECLOSES	12	9	1	2	2	14	6
SAMOREAU	24	14	2	6	8	32	10
SAINT GERMAIN SUR ECOLE	7	3	0	4	1	8	3
SAINT SAUVEUR SUR ECOLE	24	14	0	10	8	32	-6
SAINT MARTIN EN BIERE	10	3	1	6	5	15	-5
TOUSSON	2	2	0	0	0	2	-2
URY	19	13	0	6	7	26	5
VULAINES SUR SEINE	7	4	0	2	2	9	-21
PERTHES EN GATINAIS	22	6	2	12	9	31	-13
LE VAUDOUE	16	7	0	9	6	22	1
TOTAL	641	366	39	220	153	794	-205



Nouveaux éclairages Stade Philippe Mahut

Parc d'activités Les Brûlis





EAU POTABLE

L'agglomération réalise les études et travaux en investissement pour la compétence eau potable avec ci-dessous les opérations majeures

23 chantiers mis en oeuvre et suivis

OUVRAGES DE L'AGGLOMÉRATION	20 442,00 €	Études captages Bourron-Marlotte 3 Recloses 2
	32 886,00 €	Étude aire alimentation aire de captage Vulaines Héricy
	15 962,10 €	Réfection chéneau du captage Avenue de Valvins AVON
BARBIZON	6 412,80 €	Travaux de réhabilitation des reseaux eau potable
	3 597,36 €	Renouvellement branchement plomb 9 rue Theodore Rousseau
BOIS LE ROI	87 000,00 €	Renouvellement bcht plomb rue de Seine et avenue du Maréchal Foch
BOURRON MARLOTTE	3 172,80 €	Renouvellement branchement plomb rue des Petits Aulnes
	25 610,00 €	Mise en conformité poste BOURRON-MARLOTTE
	2 780,00 €	Travaux entretien des abords du réservoir et installations de pompage
	12 120,00 €	Études captages Bourron-Marlotte 3 Recloses 2
SAINT MARTIN EN BIERE	5 800,00 €	Enquête captages Saint-Martin-en-Bière 1 et 2
CELY	16 200,00 €	Enquête captages Cély
	2 678,40 €	Renouvellement branchement plomb route de Fontainebleau
URY	26 983,20 €	Réparation câble du forage
	13 654,80 €	Renouvellement branchement plomb Rue de l'Eglise
LA CHAPELLE	5 707,20 €	Remplacement branchement Hameau Bessonville
CHARTRETTES	4 900,00 €	Division parcellaire Rue du jard et Bois du Gland
	1 878,00 €	Branchements plomb avenue Général Gaulle CHARTRETTES
HERICY	9 630,00 €	Réalisation ITV du forage
	2 092,43 €	Renouvellement branchement plomb 4 Ruelle aux Murs
	16 739,42 €	Campagne branchement plomb Ruelle Gittard
	18 720,00 €	Périmètre de protection du captage
FLEURY	2 132,40 €	Tirage branchement plomb 13B avenue des Sorbiers

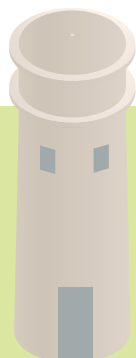
FONTAINEBLEAU	133 000,00 €	Renouvellement branchement plomb et canalisation Place Etape
NOISY	1 878,00 €	Renouvellement branchement plomb Chemin de la Segognole et rue de Villiers
	3 480,00 €	Périmètre de protection du captage
PERTHES	75 000,00 €	Travaux préparatoire de désamiantage château eau
	119 904,00 €	Désamiantage cuve château eau
	3 235,20 €	Mission coordo CHÂTEAU EAU
	2 340,00 €	Division parcellaire
	415 800,00 €	Travaux rue de Milly
	16 269,58 €	Travaux réseaux eau potable Chemin des Mariniers
	99 700,00 €	Travaux rue Georges Bouet
RECLOSES	4 740,00 €	Entretien espaces extérieurs Château d'eau
SAMOREAU	1 188,00 €	Enquete branchement plomb Rue des Gaillons
	42 700,00 €	Renouvellement branchement plomb Rue des Gaillons et rue de l'Eglise
TOUSSON	27 283,20 €	Pose d'une clotûre au Château d'eau
LE VAUDOUE	4 440,00 €	Périmètre de protection du captage
VULAINES	6 690,04 €	Extension réseau eau potable rue des Basses Grièches VULAINES
	19 800,00 €	Renouvellement branchement plomb Voie de la Liberté, Résidence Val Rose



Travaux préalables Place de l'Étape



Travaux préalables Place de l'Étape



32 points de captage - 41 châteaux d'eau ou réservoirs 4.9 M³ d'eau potable

Sur le territoire, plus de 30 captages alimentent le réseau via des eaux souterraines (nappes phréatiques). Pour répondre à l'objectif de préservation de la ressource en eau, l'agglomération met en place activement des périmètres de protection de captages et des aires d'alimentation de captages qui, plus largement, englobent tout le bassin versant.

Les périmètres de protection visent à éviter les pollutions accidentelles ou ponctuelles. La zone protégée peut varier de la proximité immédiate (point de captage) à rapprochée (pour prévenir la migration des polluants vers l'ouvrage de captage) puis éloignée (jusqu'à plusieurs kilomètres) prenant ainsi en compte toute la zone d'alimentation du captage afin de garantir la pérennité de la ressource. L'aire d'alimentation de captage désigne la zone en surface, sur laquelle l'eau s'infiltre ou ruisselle. Cette zone est délimitée dans le but de lutter principalement contre les pollutions diffuses (contaminants issus de produits fertilisants ou phytosanitaires utilisés dans les pratiques agricoles, le jardinage amateur et l'entretien des espaces verts).

Cet outil de protection complémentaire et réglementaire est à l'initiative du Préfet qui peut désormais identifier, une zone dans laquelle sera instauré un programme d'actions spécifiques sur la base d'un diagnostic territorial des pressions agricoles visant à protéger la ressource.



ASSAINISSEMENT

L'agglomération réalise les études et travaux pour la compétence assainissement, ci-dessous les principales opérations réalisées.

Commune	montant en € HT	Détails
AVON	15 920,00	Fourniture et pose regards, tampons rue des Bouleaux, rue Gambetta et allée du Rocher
	27 568,80	CAMPAGNE Rejet substances 2022 STEP AVON FBLEAU
BARBIZON	5 854,80	Travaux de réhabilitation des réseaux assainissement
BOURRON	18 318,00	Réparation assainissement sous voirie Rue Barillier BOURRON
	6 940,68	Remise en état de l'agitateur STEP
	2 016,00	Entretien espaces verts STEP
LA CHAPELLE	2 455,86	Remplacement sonde détection redox step chapelle
	15 895,00	Travaux tampons rue Antoine Battesti
CELY	21 644,00	Curage et ITV EU Rue de Fontainebleau
	2 305,00	Intervention sur pompe Route de Saint Germain
CHARTRETTES	1 308,00	Diagnostic amiante HAP Rue du Jard
	18 360,00	Maîtrise d'œuvre travaux de création réseau assainissement Rue du jard
	1 331,28	Création raccordement électrique Rue du jard
FONTAINEBLEAU	19 080,00	Études capacitaires eau et assainissement BREAU Fbleau et Avon
HERICY	1 014,66	Mise en place armoire STEP HERICY
PERTHES	2 724,00	Obturation EP vers EU Rue du Dr Siffre et des Chesneaux
NOISY	1 182,82	Mise en conformité d'un branchement d'assainissement
SAINT MARTIN EN BIERE	2 088,00	Curage pompage EP rue des Champarts
SAINT SAUVEUR SUR ECOLE	2 050 000,00	Travaux de reconstruction STEP
VULAINES SUR SEINE	106 067,40	Extension réseau EU chemin des Cailloux

Travaux et études sur les équipements de l'agglomération

CAPF	37 200,00	Rédaction loir sur l'eau de 5 STEP
	7 560,00	Mise aux norme du branchement suppression fosse du bâtiment du Pôle développement économique
	11 901,60	Reprise branchement route Ermitage pôle CDVE
	133 552,80	Étude dévoirs orage Step Fontainebleau Avon
	180 000,00	Schéma Directeur d'Assainissement

Les diagnostics assainissement sont principalement réalisés dans le cadre des ventes de logements. En cas de non conformité, un délai d'un an est laissé pour la mise aux normes.

DIAGNOSTICS NON CONFORMES	2021	2022	progression / 2021
Assainissement Collectif	384	321	- 63
Assainissement Non Collectif	91	62	- 29



Construction de la STEP de Saint-Sauveur-sur-École

Un audit des réseaux eaux usées et eaux pluviales est réalisé sur des rues entières, de manière à corriger l'afflux d'eaux claires parasites qui vont vers les stations d'épuration.

Cet audit se fait tant en domaine privé que public, en concertation avec l'agence de l'eau Seine Normandie.

CAMPAGNE CONTRÔLE PAR QUARTIER	
CHARTRETTES	RUE DU MARECHAL FOCH
	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
	PLACE DE L EGLISE
	RUE DES SABLONS
CHAILLY EN BIERE	RUE DES CYTISES
	CHEMIN VERT
LA CHAPELLE LA REINE	COLLEGE BLANCHE DE CASTILLE
FONTAINEBLEAU	RUE DES BOIS
	PALAIS NATIONAL
	ROUTE MILITAIRE
	IMPASSE DE L ACQUEDUC
HERICY	ROUTE DE BARBEAU
	ROUTE DE FONTAINEROUX
PERTHES EN GATINAIS	RUE DE MILLY
SAMOIS SUR SEINE	RUE SAINT LOUP
SAMOREAU	RUE DU ROCHER
	RUE ROYALE



LA FIBRE OPTIQUE ET HAUT DÉBIT

Le déploiement de la fibre optique est réalisé à l'échelle du territoire de l'agglomération par Orange pour le coeur urbain et Seine-et-Marne numérique pour les autres communes. État du déploiement au 31 décembre 2022.

COMMUNE	PRISES DÉPLOYÉES	RACCORDÉES	DÉPLOIEMENT	TAUX DE COMMERCIALISATION
ACHERES LA FORET	569	298	91%	52 %
ARBONNE LA FORET	449	21	89%	5 %
BARBIZON	959	599	93%	62 %
BOIS LE ROI	3073	1955	97%	64 %
BOISSY AUX CAILLES	165	109	92%	66 %
BOURRON MARLOTTE	1607	0	92%	0 %
CELY	615	118	100%	19 %
CHAILLY EN BIERE	1031	634	90%	61 %
CHARTRETTES	1160	774	84%	67 %
FLEURY EN BIERE	333	232	90%	70 %
HERICY	548	48	40%	9 %
LA CHAPELLE LA REINE	911	365	75%	40 %
LE VAUDOUE	387	162	79%	42 %
NOISY SUR ECOLE	907	489	83%	54 %
PERTHES	894	320	91%	36 %
RECLOSES	441	0	100%	0 %
SAMOIS SUR SEINE	1081	3	85%	0 %
SAMOREAU	104	11	9%	11 %
ST GERMAIN SUR ECOLE	164	43	100%	26 %
ST MARTIN EN BIERE	370	284	91%	77 %
ST SAUVEUR SUR ECOLE	539	404	99%	75 %
TOUSSON	171	112	86%	65 %
URY	452	232	95%	51 %
VULAINES SUR SEINE	479	54	40%	11 %
TOTAL CA	17409	7267	80%	42 %

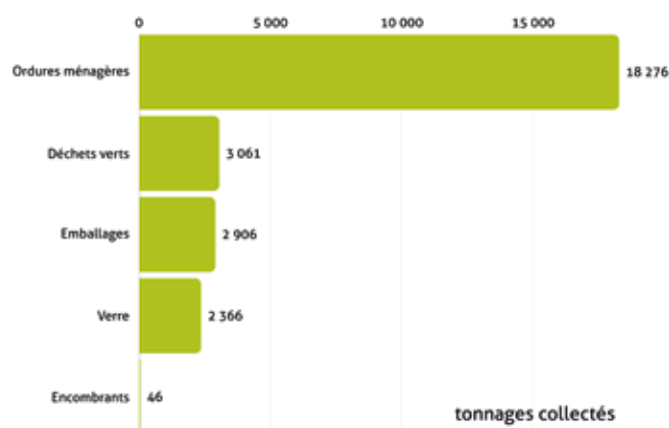


LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

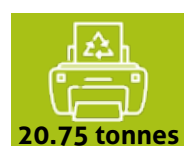
Depuis 2018, l'agglomération a délégué la compétence collecte et traitement des déchets au SMICTOM de la Région de Fontainebleau.

Concernant le traitement des déchets, le SMICTOM délègue cette compétence à trois syndicats de traitement :

- le SMITOM-LOMBRIC,
- BEGEVAL via le SMETOM de la Vallée du Loing et
- le SIREDOM.



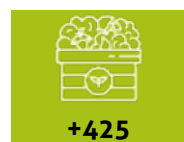
Autres collectes



Le textile représente 6 kg par habitant.
- 8% en moyenne / 2021



biodéchets collectés sur 3 établissements
(Insead, lycée Fontainebleau et Avon)



Livraison de 425 composteurs individuels.
47 animations scolaires autour du compostage, 4 établissements scolaires et 2 nouvelles résidences de quartier ont été dotés.



Actions en lien avec la charte Forêt Belle

- 10 opérations de nettoyage citoyen soutenues
- Opération Forêt belle (50 points de ramassages, 8.5 t de déchets ramassés 1 500 citoyens présents, 4 établissements scolaires)
- collecte dépôt sauvage 11 tonnes

Faits marquants :

- préparation au changement des consignes de tri en vigueur au 1er janvier 2023
- renouvellement de la charte propreté forêt et lisières

SPORT CULTURE

SOMMAIRE

Les équipements sportifs

La vie associative

Les Jeux Olympiques



LE SPORT ET LA CULTURE

Principaux investissements réalisés

Mahut :

- Travaux d'éclairage Mahut en vue du meeting d'athlétisme et des compétitions nationales **420 000 €**
- éclairage en led de la piste et du terrain d'honneur, lisse entourant la piste, cabine de chronométrage
- Tondeuse pour terrains de sport **41 424 €**
- Véhicule électrique polyvalent pour utilisation sur le site **11 790 €** démarche environnementale affirmée
- Remplacement CTA Maison des sports **13 432 €**
- Remplacement vitres et stores Maison des sports **9 125 €**
- Pompe de forage pour arrosage des terrains **14 881 €**
- Remorque d'arrosage **8 456 €**
- Ventilation des locaux techniques **4 736 €**

Coubertin :

- Véhicule électrique polyvalent pour utilisation sur le site **11 790 €**
- Toilettes sèches tennis **6 909 €**
- Création d'un portillon tennis pour faciliter l'accès au site côté Seine **3 615 €**

Stade de Chailly en Bière :

- Pompe d'arrosage **6 937 €**

Stade Gonzo :

- Réparation du terrain synthétique **11 464 €**

Tennis Le Vaudoué :

- Travaux de remise en état des courts et réfection du mur d'entraînement **5 142 €**

Stade d'Achères La Forêt :

- Buts de football à onze **3 615 €**

Piscine de la Faisanderie :

- Remplacement d'un moteur de pompe principale **5 812 €**
- Mise en place ou remplacement de défibrillateurs sur plusieurs sites sportifs : **7 036 €**

La piscine de la Faisanderie



Bilan piscine
Fréquentation globale :
96 740 usagers

Nombre d'adhérents aux activités

- Apprentissage adulte : 27
- Aquabike : 159
- Aquaphobie adulte : 7
- Aquaphobie enfant : 4
- Gym aquatique : 77
- Jardin aquatique/sauv'nage : 126
- Natation pré-natale : 17
- Perfectionnement adulte : 56
- Cours collectifs enfant : 39
- Cours particuliers adulte : 15

La vie associative

2022 a été l'année de transition vers une mise en oeuvre effective des statuts révisés de l'agglomération au sujet du soutien aux associations. Un travail a été mené auprès des communes et associations concernées.



Les manchots de la Touffe



Pays de Fontainebleau Athlétisme



US Avon football

Nom de l'association	Activités	Subvention attribuée
Subventions fonctionnement		
Association des Arts Martiaux Pays de bière	Arts Martiaux	5 500€
Association Nautique Fontainebleau Avon Canoé – Kayak	Canoé Kayak	2 400€
Association Sportive des Bords de Seine Tennis	Tennis	5 000€
Association Sportive Subaquatique Avon et Fontainebleau	Plongée	500€
Avenir Samoreau	Athlétisme	1 500€
Amicale du Personnel Intercommunal	Association du personnel	2 000€
Aviron du Pays de Fontainebleau	Aviron	19 500€
Centre Culturel et Sportif de Vulaines	Multi sport	7 500€
Cercle des Nageurs de Fontainebleau Avon	Natation	6 500€
Club de Boules du Pays de Fontainebleau	Pétanque	300€
Comité de Défense des Usagers des transports	Défense des Usagers	200€
Compagnie d'Arc Fontainebleau Avon	Tir à l'Arc	2 500€
Entente Sportive de la Forêt – ESF	Multi Activités	12 000€
Entente Sportive Pays de Bière	Football	10 000€
Espace Muse	Danse	300€
Pays de Fontainebleau Athlétisme	Athlétisme	78 000€
Pays de Fontainebleau Escrime	Escrime	4 500€
Rugby Club Seine et Forêt	Rugby enfant	500€
Société équestre de Fontainebleau	Equitation	1 000€
Union Sport Fédération Education Nationale	Badminton et Volley	500€
Union Sportive Avonnaise Football	Football	50 000€
Union Sportive Héricy	Multi Activités	26 000€
Pays de Fontainebleau Escrime (except)	Matériel à renouveler	1 800€
Union Sportive Avonnaise Football (except)	Renouvellement minibus	5 000€

Événements		
Vélo Club Pays de Fontainebleau Grand Prix Cycliste de la CAPF	Cyclisme	1 000 €
Comité de Seine et Marne D'athlétisme Meeting D'athlétisme de Seine et Marne	Athlétisme	10 000 €
Fleury Animation Festival Pop/Rock	Musique	1 500 €
ProQuartet - Rencontres Musicales en Seine Et Marne	Musique	1 800 €
Tri-Aventure – Impérial Trail	Trail	1 500 €
Concerts Du Pays de Bière	Musique	5 000 €
Génération Artistique Héricy - Les Briardises	Théâtre	18 000 €
Aviron Pays de fontainebleau – Régate	Aviron	2 500 €
Festival Du Théâtre du Hérison	Théâtre	4 500 €



Concerts Du Pays de Bière



Meeting d'athlétisme



Pop Rock 2022

Manifestations Grand Parquet		
Grand Parquet Endurance-championnat France et classique	Equitation	3 000 €
La Forêt s'Organise - Bonneau International Poney	Equitation	2 000 €
Nature en fête	Nature, terroir, chasse	4 000 €
FTB Events – Fontainebleau classic Summer Tour	Equitation	3 000 €
Société Hippique Française – Grande Semaine de L'élevage	Equitation	5 000 €
CREIF - Meeting d'Automne de Concours Complet d'équitation	Equitation	1 500 €

Les 7 subventions ci-dessus sont allouées sur le budget annexe du Grand Parquet.



Nature en fête



BIP



Meeting d'automne

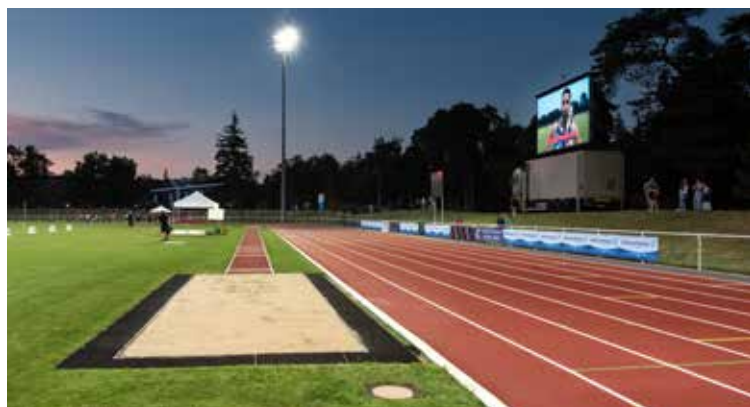
Le sport et l'olympisme

En 2020, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) a désigné le Pays de Fontainebleau Centre de Préparation Préolympique et Paralympique pour 33 disciplines sportives. Cette labélisation a permis aux équipements de figurer dans le catalogue officiel des CPJ diffusé aux Comités Nationaux Olympiques et aux Fédérations Internationales. Les délégations sont actuellement prospection sur l'ensemble des sites. Leur intérêt est porté non seulement sur les équipements sportifs mais aussi, l'hébergement, la restauration, les transports et le tourisme. L'accueil des délégations se fait en partenariat avec l'office de tourisme intercommunal, Fontainebleau-Tourisme (FT).



En 2022 à la suite de différents contacts Fontainebleau Tourisme a organisé la visite du Centre de préparation Olympique du Pays de Fontainebleau pour les délégations internationales suivantes :

- **La Chine** : 3 visites de repérages ont eu lieu les 13 Janvier, 8 Mars et 29 Mars. La délégation officielle avec le représentant du ministère des sports de la République de Chine a été accueillie le 13 mai 2022
- **La Corée du Sud** : 1 visite le 3 octobre du Comité National Olympique sud coréen. Signature d'un accord d'engagement le 23 novembre pour une privatisation du site du CNSD 1 mois avant les JO. La contractualisation finale est prévue en juillet 2023
- **L'Irlande** : 1 visite le 24 octobre de représentants de la délégation d'athlétisme



Stade Philippe Mahut



Visite délégation Irlande



Base nautique de la Magdeleine



Carrière du Petit Parquet - Grand Parquet

PETITE-ENFANCE ENFANCE JEUNESSE SOLIDARITÉS

SOMMAIRE

Les relais petite enfance

L'accueil de loisirs

Les activités jeunesse



PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

En 2022, les élus communautaires ont travaillé à l'élaboration d'un projet éducatif de territoire (PEdT) qui définit un schéma de développement autour de 3 axes :

- Animer la communauté éducative du territoire
- Garantir la qualité et la continuité de l'action éducative
- Soutenir le rôle des parents dans l'action éducative

Le service petite enfance / enfance / jeunesse du Pays de Fontainebleau est chargé de mettre en œuvre ce projet, notamment à travers le « Plan mercredi », ainsi que le fonctionnement pédagogique, humain et matériel des actions qui en découlent.

L'année 2022 est marquée par un travail important du service avec les communes du périmètre enfance autour du Projet Educatif de Territoire. L'élaboration du diagnostic, du projet et du Plan mercredi a été accompagné par un organisme agréé d'Education Populaire et de jeunesse, LES FRANCAS. Le travail mené a permis de recréer un dialogue plus régulier avec les communes concernées et d'ouvrir la voie à un travail éducatif cohérent et collaboratif.

Le service a obtenu des financements pour mener à bien les projets suivants :

Projets	Publics	Organisme	Financements ou prix
Toi jeune citoyen	3-17 ans 11-17 ans	Caf 77 Département 77	3 000€ 5 000€
En roue libre	11-17 ans	Département 77	3 000€
Tickets loisirs	3-17 ans	Région IDF	4 008€



Kermesse accueil maternel



Séance savoir-nager



Formation des délégués collège Pisan

Les Relais Petite Enfance (RPE)

Les RPE sont un lieu d'accueil gratuit, d'information et d'accompagnement.

Les animatrices apportent un soutien et un accompagnement dans la pratique quotidienne des professionnels de la petite enfance en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger autour de leurs expériences.

Les animatrices informent les parents sur l'offre d'accueil existante sur le territoire. Elles facilitent la mise en relation avec les professionnels de la petite enfance et accompagnent les parents dans l'appropriation de leur rôle de « particulier employeur ».



Réunion RPE Les lutins de la Vallée

Le fonctionnement des RPE a été rendu difficile en raison de départ et arrêt maladie d'animatrices de secteur. Certains ateliers ont été maintenus et les permanences administratives assurées à distance. Les RPE voient le nombre de demandes de parents en recherche d'un mode de garde augmenter pendant que le nombre de professionnels du mode de garde individuel diminue sur le territoire (tendance nationale) et que le nombre de places en structures collectives, lorsqu'elles existent, ne répond pas complètement à la demande des familles.



275
assistants
maternels agréés



811
places
théoriques



1 762
familles
avec enfant de -3ans

Données 2022



478
ateliers d'éveil
(yoga, musique, lecture)



5
AM et GàD participants
en moyenne aux ateliers



15
enfants en moyenne



25
temps forts
(fête, rencontre, spectacle)



92
AM et GàD aux 9 temps
de professionnalisation



4275
contacts administratifs
(parents, professionnels)

L'enfance - jeunesse

Les actions enfance mises en place par le service pour les publics de 3 à 11 ans s'exercent sur un périmètre limité aux 9 communes issues de l'ancienne intercommunalité du Pays de Bière.



kermesse accueil de loisirs

L'accueil de loisirs maternel et primaire fait face à une hausse des demandes des familles, notamment sur les mercredis. Dès septembre 2022, l'effectif accueilli est passé de 80 à 100 mineurs, l'agglomération accompagnant cette demande. Malgré cette hausse, les demandes restent supérieures à la capacité. Il est envisagé d'étendre les espaces d'accueil au rez-de-chaussée du bâtiment administratif.

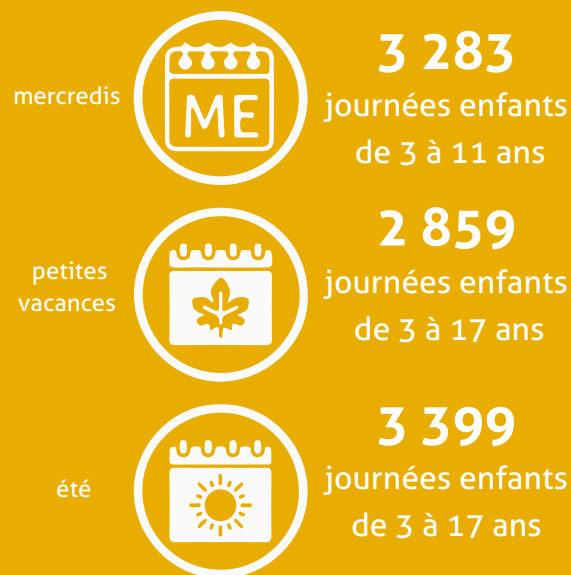
Bilan chiffré 2022 : 237 219 €

dont recettes 142 682 €
appel à projet CAF 77 83 429 €
Région Île-de-France 8 000 €
vacaf 800 €

Faits marquants

- Le premier trimestre 2022 est marqué par la continuité des protocoles sanitaires COVID-19 dans les activités du service. Les restrictions ont progressivement été levées au fil de l'année.
- Travail sur le Projet Éducatif de Territoire.

Fréquentation 2022



Atelier sensibilisation jeunesse



Réunion de travail PEdT

La jeunesse

Les activités jeunesse organisées par le service en direction des jeunes de 11 à 17 ans s'exercent sur un périmètre limité aux 11 communes issues des anciennes intercommunalités du Pays de Bière et du Pays de Seine.

ACTIONS 2022	Publics	Période	Partenaires
Ton bien-être notre priorité avec sensibilisation nutrition	3-17 ans	Mercredis et vacances	CD77- partenaires santé
Toi jeune citoyen		Mercredis et vacances	CD 77- associations et intervenant spécialisés
En Roue libre		Mercredis et vacances	CD 77- Caf 77- associations et intervenant spécialisé
Parcours mon patrimoine (JO 2024)		Sur l'année	Communes membres- PNRGf- CD77
Journées Oxygène	11-17 ans	Vacances	CAF77
Séjour ados		18-28 juillet	PEP DECOUVERTE
Mini séjour ados		Juillet	Camping de Samoreau
Accueil formation des délégués		13 octobre	Collège C. De Pisan
Sensibilisation au Handicap : Collectes bouchons Journée handicap		20 juin	Collèges Denecourt, C. de Pisan, Rosa Bonheur/ Les Clayes Handisport/ les Bouchons de l'Espoir/ Associations randonnées

Faits marquants



Inauguration graff Saint-Martin-en-Bière

La motivation des jeunes artistes est palpable à chaque réalisation et ils ne comptent pas s'arrêter là pour faire de l'agglomération une Terre de Jeux !.

TERRE DE JEUX 2024

Depuis 2019, le service enfance jeunesse déploie des graffs olympiques. Les cours d'école ou encore les murs de bâtiments communaux accueillent les disciplines olympiques pour célébrer l'arrivée des Jeux de Paris 2024. Certaines communes font le choix de disciplines valorisant leurs habitants émérites : l'équitation pour Roger-Yves Bost à Saint-Martin-en-Bière et le plongeon pour Benjamin Aufret à Perthes.



Graff à Recloses



Convention Territoriale Globale

La Convention territoriale Globale

Elaborée en 2021, la CTG a été signée en décembre 2021 par les 26 communes du territoire, la CAPF et la CAF 77.

Ce nouveau cadre contractuel doit permettre de :

- **définir une politique favorisant la vie des familles,**
- **garantir une équité territoriale dans l'offre,**
- **partager un plan d'actions adapté aux besoins,**
- **optimiser l'organisation et le fonctionnement des services,**
- **et organiser le pilotage du projet.**

Les champs d'action visés dans le cadre de la CTG englobent les domaines de la petite enfance, l'enfance et jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accueil et information des publics, l'accès aux droits, le logement et le cadre de vie.

Après avoir défini les objectifs stratégiques de la convention, un premier travail a été porté sur le 1er semestre 2022 afin de répondre à l'exigence de structuration opérationnelle. Les élus du conseil communautaire ont souhaité que la coordination de la CTG soit portée par le Pays de Fontainebleau. Ce poste est co-financé par la CAF (10 000 € pour l'année 2021 versé en 2022, puis 12 000 € par ans pour la durée de la convention). Cette décision a fait l'objet d'une délibération en septembre 2022.

Sur l'année 2022, trois lettres d'information émises par la Caf ont été envoyées aux communes. La diffusion aux publics est principalement réalisée par voie dématérialisée. Ce type d'information est envoyé aux correspondants CTG désignés par les communes, en copie aux Maires et DGS. Peu de communes ont pu faire un retour quantitatif et qualitatif sur la diffusion de ces informations (4 à 6 communes). La Caf va continuer à envoyer des informations clés en main en plus des appels à projet.

Enfin, contact a été pris avec une association qui travaille à un projet de création d'un Espace de Vie Social (EVS).

Un comité thématique enfance-jeunesse s'est tenu le 22 novembre 2022. Les échanges ont confirmé l'intérêt de développement des projets pour ce public. Il a été défini deux thèmes de comités thématiques pour 2023 : la petite enfance et la parentalité/handicap. La jeunesse fera l'objet d'un groupe de travail.



réunion CTG: CAF et représentants des communes et agglomération



**Pays de
Fontainebleau**
Communauté d'agglomération

44 rue du château

77300 Fontainebleau

01 64 70 10 80

accueil@pays-fontainebleau.fr

www.pays-fontainebleau.fr